

SOS MEDITERRANEE

ASSOCIATION CIVILE EUROPÉENNE
DE SAUVETAGE EN MER

www.sosmediterranee.fr



Rapport d'activité 2023

SOS MEDITERRANEE France



Lire l'article complet :
[https://sosmediterranee.fr/
temoignage/asha/](https://sosmediterranee.fr/temoignage/asha/)



Après quelques heures, nous avons vu que le pneumatique se dégonflait. Nous savions que ce type d'embarcation ne pouvait pas arriver à destination.

ASHA* 17 ANS, ORIGINAIRE DE SOMALIE, secourue par l'*Ocean Viking* le 1^{er} avril 2023

J'ai été abandonnée par mes parents pendant la guerre. J'avais quatorze ans quand je suis partie pour la Libye. J'ai été battue tous les jours pendant trois ans là-bas. J'ai été traitée comme une esclave. (...) Un jour, ils sont venus avec une camionnette : c'était notre seule chance de partir. Dans l'embarcation pneumatique, j'étais assise avec les autres femmes. Nous avons remarqué que l'eau pénétrait dans l'embarcation. Les gens sur le bateau voulaient appeler à l'aide, mais je les en ai empêchés : j'avais peur que cela nous oblige à retourner en Libye. Quand j'ai vu arriver vos canots de sauvetage, j'ai commencé à pleurer. Maintenant, j'espère que ma famille me retrouvera grâce à ce témoignage, c'est mon rêve. ”



SOMMAIRE

| | | | |
|--|-----------|--|--|
| L'ÉDITO DU PRÉSIDENT | 5 | | |
| 2023 EN BREF | 6 | | |
| 2023 en chiffres..... | 8 | | |
| SOS MEDITERRANEE : | | | |
| SAUVER, PROTÉGER, TÉMOIGNER | 9 | | |
| SOS MEDITERRANEE | 10 | | |
| Un devoir d'assistance | | | |
| porté par la société civile..... | 10 | | |
| Les ressources humaines en 2023..... | 11 | | |
| La gouvernance en France..... | 12 | | |
| Le réseau européen..... | 12 | | |
| Le développement international | 13 | | |
| Prix et distinctions..... | 13 | | |
| LES FONDAMENTAUX | | | |
| DU SAUVETAGE EN MER | 14 | | |
| Notre navire : l' <i>Ocean Viking</i> | 15 | | |
| Comment se déroule un sauvetage? | 16 | | |
| « Régions de recherche et de sauvetage » | | | |
| ou « eaux territoriales » : | | | |
| attention à la confusion..... | 17 | | |
| UN CONTEXTE MORTIFÈRE | | | |
| EN MÉDITERRANÉE CENTRALE | 18 | | |
| Faits saillants en 2023..... | 19 | | |
| 2015 : création de SOS MEDITERRANEE | 20 | | |
| Le « décret Piantedosi » : nouvelle entrave | | | |
| aux secours en mer | 21 | | |
| 2023 : plus forte mortalité depuis 2017 | 21 | | |
| Quitter « l'enfer libyen » à tout prix..... | 22 | | |
| Plus de morts au large de la Tunisie..... | 22 | | |
| Interceptions en mer par les garde-côtes | | | |
| libyens et tunisiens : pratique illégale | | | |
| financée par l'UE..... | 24 | | |
| LES OPÉRATIONS DE SAUVETAGE | | | |
| EN 2023 | 26 | | |
| Faits saillants en 2023..... | 27 | | |
| Impact du « décret Piantedosi » : | | | |
| des détentions multiples..... | 28 | | |
| La politique d'attribution de ports éloignés | | | |
| Recrudescence des agressions | | | |
| par les garde-côtes libyens..... | 30 | | |
| La plus grande opération de sauvetage | | | |
| au large de la Tunisie..... | 31 | | |
| 2299 vies sauvées grâce au soutien | | | |
| de la société civile | 32 | | |
| PROTECTION ET SOIN | | | |
| AUX PERSONNES RESCAPÉES | 33 | | |
| Faits saillants en 2023 | 34 | | |
| 2299 personnes rescapées | | | |
| aux parcours divers..... | 34 | | |
| 38 pays d'origine | 35 | | |
| Les consultations médicales..... | 36 | | |
| LE TÉMOIGNAGE ET LA MOBILISATION | 37 | | |
| Faits saillants en 2023 | 38 | | |
| Mobilisation citoyenne..... | 38 | | |
| 19 antennes, 750 bénévoles | 39 | | |
| La sensibilisation scolaire se poursuit..... | 39 | | |
| 443 événements sur tout le territoire | 40 | | |
| Partenaires de la mobilisation citoyenne | 42 | | |
| Personnalités engagées..... | 43 | | |
| Membres du comité de soutien | | | |
| actifs en 2023 | 43 | | |
| Médiatiser l'urgence humanitaire en mer | 44 | | |
| Réseaux sociaux : vitrines de nos actions..... | 44 | | |
| Plateforme des collectivités solidaires..... | 45 | | |
| RAPPORT FINANCIER 2023 | 47 | | |
| Faits saillants en 2023 | 48 | | |
| Ressources : 91% de fonds privés..... | 49 | | |
| Croissance des dons individuels | 49 | | |
| Autres fonds privés : entreprises, | | | |
| fondations et associations | 49 | | |
| Subventions et autres concours publics | 50 | | |
| Dépenses..... | 51 | | |
| Bilan au 31 décembre 2023..... | 51 | | |
| À quoi servent les disponibilités?..... | 52 | | |
| PERSPECTIVES | 54 | | |



Jérémie Lusseau /
SOS MEDITERRANEE



David Orme /
SOS MEDITERRANEE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

L'année 2023 a été marquée, en France, en Italie et plus largement dans l'Union européenne, par des débats difficiles et clivés autour de l'immigration. Les migrations existent depuis la nuit des temps et l'étranger est souvent le bouc émissaire commode dès qu'un État fait face à des difficultés : on atténue la rigueur des décisions en associant le mot humanité à autorité, ou solidarité à fermeté. L'immigration est pourtant un sujet complexe.

On ne peut que déplorer l'absence totale de débats sur la protection de la vie humaine en mer, alors que l'année 2023 a été la plus meurtrière en Méditerranée centrale depuis 2017. Ainsi, au moins 3105 personnes ont perdu la vie en Méditerranée en 2023. L'UNICEF a rappelé en juillet qu'en moyenne 11 enfants meurent chaque semaine en tentant la traversée. Le naufrage de Cutro le 26 février 2023 a coûté la vie à 94 personnes, celui du 14 juin 2023 au large du Péloponnèse à plus de 600 personnes.

En Italie, le gouvernement a voté en janvier une loi dénommée « décret Piantedosi » visant exclusivement les navires-ambulances des ONG, avec l'objectif de les éloigner des zones où il y a le plus de détresse en mer. Ces politiques migratoires de plus en plus restrictives sont pourtant un échec : les arrivées de personnes en situation de migration en Italie, pays en première ligne, ont augmenté de plus de 60% en 2023 alors même que les personnes secourues par l'ensemble des navires d'ONG représentent moins de 10% de ces arrivées.

Les promesses faites après le naufrage de Lampedusa le 3 octobre 2013, « plus jamais ça ! », sont oubliées ; les valeurs de l'Union européenne piétinées. Non seulement les moyens pour sauver des vies ne sont pas mis en place par les États européens, mais l'objectif est désormais d'éloigner les navires des ONG, témoins gênants d'une situation humanitaire désastreuse. L'Europe finance, équipe

et forme les garde-côtes libyens qui interceptent les embarcations en détresse et renvoient les personnes rescapées dans des centres de détention où sont bafoués les droits humains, tout en menaçant les navires humanitaires qui effectuent des opérations de sauvetage dans les eaux internationales. Lors de sa visite à Marseille en septembre, le pape François a pourtant rappelé que le sauvetage est « un devoir d'humanité, un devoir de civilisation ». Il nous a reçus et a affirmé son soutien à **SOS MEDITERRANEE**, et c'est à ce jour le seul chef d'État à avoir pris cette position univoque.

Il est temps que la solidarité et l'humanité soient enfin placées au cœur des politiques migratoires européennes et que les opérations de sauvetage en mer Méditerranée soient partie intégrante de ces politiques.

Face aux tentatives de fermeture de l'espace humanitaire en Méditerranée, nous maintenons le cap : la mobilisation entière de toutes les équipes bénévoles et salariées de **SOS MEDITERRANEE** pour poursuivre la mission de notre navire-ambulance, malgré toutes les entraves. Ceci est rendu possible grâce au précieux soutien, pour la troisième année, de notre partenaire la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, mais aussi grâce à la mobilisation exceptionnelle des collectivités territoriales solidaires et des donateurs et donatrices qui nous donnent les moyens d'agir.

Les équipes à bord de l'*Ocean Viking* ont pu tendre la main et secourir 2299 personnes en 2023. Merci à elles et à vous qui nous permettez d'écrire en toutes lettres qu'il n'y a pas de compromis possible lorsqu'il s'agit de sauver des vies de la noyade. Le sauvetage en mer est, et doit rester, un devoir inconditionnel.

François Thomas
Président de SOS MEDITERRANEE France

2023 EN BREF



2 JANVIER

Naufrage de Cutro

Au moins 98 personnes parties de Turquie quatre jours plus tôt sont mortes ou disparues au large de la ville italienne de Cutro, dont des bébés et des femmes.



25 MARS

Tribune à l'UE des collectivités territoriales solidaires dans *Le Monde*

Une centaine d'élu.e.s appellent les États et l'Union européenne à « garantir un espace humanitaire en Méditerranée » et à « faire respecter les règles applicables au sauvetage en mer ».



24 JUIN

Entrée en vigueur du « décret Piantedosi » en Italie

Il stipule que les navires d'ONG doivent rejoindre le port de débarquement assigné par les autorités sans délai et expose tout contrevenant à la détention du navire et à de lourdes amendes. L'Italie met en place, en parallèle, une nouvelle politique d'attribution de ports éloignés.

26 FÉVRIER



L'*Ocean Viking* sous les tirs de garde-côtes libyens

Les garde-côtes libyens, financés par l'UE, menacent, au moyen d'armes à feu, les équipes de l'*Ocean Viking* avant d'intercepter brutalement une embarcation en détresse. En juillet, les équipes subissent de nouveau tirs des garde-côtes libyens. Aucune victime n'est à déplorer mais cette escalade de violence injustifiée et illégale est totalement inacceptable.

8 MAI



Concert solidaire pour le sauvetage en mer

À Marseille, 24 artistes engagé.e.s donnent un concert solidaire devant 8 000 personnes à l'initiative de la Solimut et de la Fédération des Mutuelles de France avec le soutien de la Ville de Marseille.



Crédits photos frise, de gauche à droite : Jérémie Lusseau / SOS MEDITERRANEE

- Alisha Vaya / SOS MEDITERRANEE
 - Jérémie Lusseau / SOS MEDITERRANEE
 - Yannick Taranco / SOS MEDITERRANEE
 - Lucille Guenier / SOS MEDITERRANEE
 - Vatican Media
 - Jérémie Lusseau / SOS MEDITERRANEE
 - Alexandre Bertrand / SOS MEDITERRANEE
 - Lucille Guenier / SOS MEDITERRANEE
 - Giannis Skenderoglou / SOS MEDITERRANEE
- Ci-contre : Stefano Belacchi / SOS MEDITERRANEE





**22 ET 23
SEPTEMBRE**

Le pape François prononce un discours sur le sauvetage en mer.

Lors d'un déplacement à Marseille, il donne une audience privée à SOS MEDITERRANEE. « Les personnes qui risquent de se noyer, lorsqu'elles sont abandonnées sur les flots, doivent être secourues. C'est un devoir d'humanité, c'est un devoir de civilisation ! »

Réception du « prix Nobel alternatif », *Right Livelihood Award*

SOS MEDITERRANEE se voit distinguée du *Right Livelihood Award 2023* pour l'ensemble de son action – une récompense usuellement considérée comme le « prix Nobel alternatif ».



3 OCTOBRE

Mobilisation citoyenne « 10 ans de honte »

En France et en Italie, les bénévoles se mobilisent contre 10 ans de dégradation du contexte en mer depuis le dramatique naufrage de Lampedusa survenu en Italie le 3 octobre 2013.

Sauvetage inédit d'un voilier en mer ionienne

La tempête fait rage en mer ionienne lorsque l'*Ocean Viking* porte secours à 75 personnes, dont 23 femmes et 17 enfants, parties de Turquie une semaine plus tôt.



15 NOVEMBRE

Détention de l'*Ocean Viking*

Les autorités italiennes imposent 20 jours de détention administrative et une amende de 3300 euros à l'*Ocean Viking* en vertu du « décret Piantadosi ». Le navire avait répondu à deux appels de détresse à quelques milles nautiques de sa position alors qu'il remontait vers le port sûr d'Ortona.

28 SEPTEMBRE



2 NOVEMBRE



10-11 août

Opération record pour l'*Ocean Viking*

Durant 36 heures d'affilée, l'*Ocean Viking* porte secours à 623 naufragé.e.s lors de 15 opérations, dont 14 embarcations ayant quitté la Tunisie. Les départs de Tunisie ont beaucoup augmenté car les personnes migrantes y subissent des violences répétées depuis le mois de février 2023.



Camille Martin Juan /
SOS MEDITERRANEE

2023 EN CHIFFRES

DEPUIS LE DÉBUT DE NOS OPÉRATIONS EN MER, ENTRE LE 26 FÉVRIER 2016 ET LE 31 DÉCEMBRE 2023, L'AQUARIUS PUIS L'OCEAN VIKING ONT PORTÉ ASSISTANCE À **39 435** PERSONNES.

CONTEXTE

AU MOINS **3 105** PERSONNES MORTES OU DISPARUES EN MÉDITERRANÉE (CONTRE **2 406** EN 2022)¹

PARMI ELLES, **2 476** PERSONNES EN MÉDITERRANÉE CENTRALE, OÙ OPÈRE L'OCEAN VIKING, (CONTRE 1 417 EN 2022)²

17 190 PERSONNES INTERCEPTÉES PAR LES GARDE-CÔTES LIBYENS ET RETOURNÉES DE FORCE EN LIBYE (CONTRE 24 488 EN 2022)³

43 394 PERSONNES INTERCEPTÉES PAR LES GARDE-CÔTES TUNISIENS ET RETOURNÉES DE FORCE EN TUNISIE⁴

À TERRE

750 BÉNÉVOLES

443 ÉVÉNEMENTS PUBLICS ORGANISÉS

23 404 ÉLÈVES SENSIBILISÉ.E.S

104 COLLECTIVITÉS SOLIDAIRES AVEC SOS MEDITERRANEE

58 SALARIÉ.E.S, STAGIAIRES ET VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

EN MER

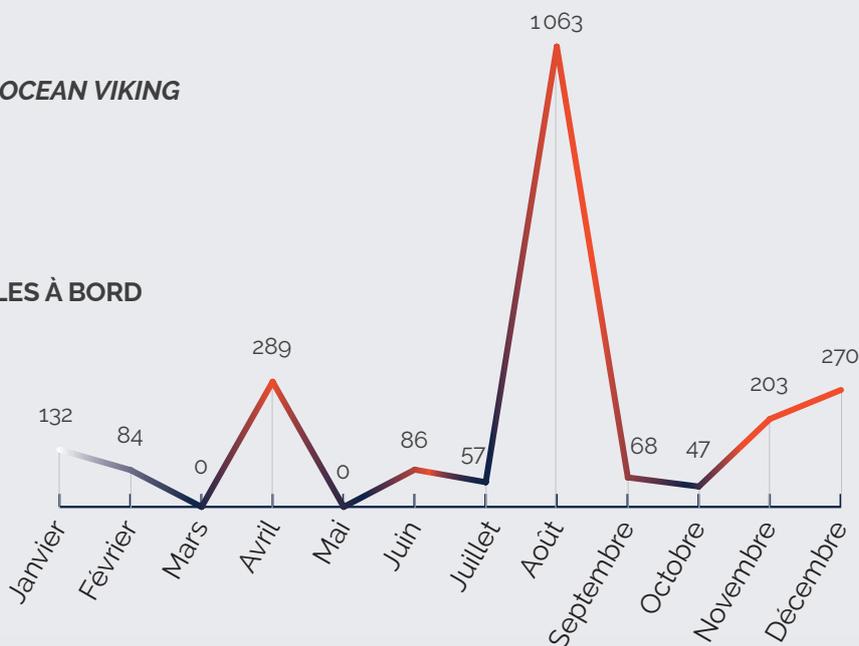
51 SAUVETAGES RÉALISÉS PAR L'OCEAN VIKING

2 299 PERSONNES SECOURUES

> **231** FEMMES (10 %)

> **665** MINEUR.E.S (29 %)

2 279 CONSULTATIONS MÉDICALES À BORD



1. Organisation internationale pour les migrations (OIM), Missing Migrants Project, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

2. Ibidem

3. Organisation Internationale pour les migrations, mission en Libye

4. Organisation Internationale pour les migrations, mission en Tunisie



SOS MEDITERRANEE : SAUVER, PROTÉGER, TÉMOIGNER



Jérémie Lusseau /
SOS MEDITERRANEE

SOS MEDITERRANEE

SOS MEDITERRANEE EST UNE ASSOCIATION CIVILE EUROPÉENNE DE SAUVETAGE EN HAUTE MER CRÉÉE AU PRINTEMPS 2015 PAR DES CITOYEN.NE.S DÉCIDÉ.E.S À AGIR FACE À LA TRAGÉDIE DES NAUFRAGES EN MÉDITERRANÉE CENTRALE. INITIATIVE FRANCO-ALLEMANDE, L'ASSOCIATION EST AUJOURD'HUI PRÉSENTE EN FRANCE, EN ALLEMAGNE, EN ITALIE, EN SUISSE ET SE DÉVELOPPE À L'INTERNATIONAL.

SOS MEDITERRANEE POURSUIT TROIS MISSIONS PRINCIPALES :

- > **SAUVER** des vies en mer
- > **PROTÉGER ET SOIGNER** les personnes secourues
- > **TÉMOIGNER** de la tragédie des naufrages en Méditerranée et porter la parole des personnes rescapées

UN DEVOIR D'ASSISTANCE PORTÉ PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

“ Il n'est pas acceptable de laisser des milliers de personnes se noyer sous nos yeux, aux portes de l'Europe ”.

SOPHIE BEAU, directrice et co-fondatrice de **SOS MEDITERRANEE**

Depuis février 2016, grâce à la mobilisation exceptionnelle de la société civile, **SOS MEDITERRANEE** porte secours aux embarcations en détresse dans les eaux internationales de Méditerranée, au large des côtes libyennes. De février 2016 à décembre 2018, l'association a d'abord affrété l'*Aquarius*. L'*Ocean Viking*, navire battant pavillon norvégien, a pris sa suite en août 2019.

Les équipes de **SOS MEDITERRANEE** ont développé une expertise unique du sauvetage en mer dans la stricte observance du droit maritime international. Les conventions internationales¹ imposent en effet aux capitaines de prêter assistance à toute personne en détresse en mer, de manière inconditionnelle, dans le respect de la dignité des rescapé.e.s. De leur côté, les États ont le devoir de coordonner les opérations de sauvetage en mer et d'assigner un lieu sûr de débarquement aux personnes rescapées dans les meilleurs délais.

Pour **SOS MEDITERRANEE**, le devoir d'assistance est donc un impératif moral et légal qui doit primer sur toute autre considération. Et c'est par son ancrage citoyen que l'association continue à faire vivre ses valeurs d'humanité et de solidarité.

1. Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer – SOLAS (1974)
Convention sur la recherche et le sauvetage maritimes – SAR (1979)
Convention des Nations-Unies sur le droit de la mer – UNCLOS (1982)
Directives sur le traitement des personnes secourues en mer – Résolution IMO MSC.167(78) (2004)

2023 : LES ÉQUIPES EN CHIFFRES



À TERRE

40 personnes à Marseille

(dont 4 stagiaires et 1 volontaire en service civique)

15 à Paris (dont 2 volontaires en service civique)

1 en Bretagne

2 à Bordeaux (dont 1 volontaire en service civique)

EN MER (pour chaque mission)*

1 coordinateur.trice des sauvetages

1 coordinateur.trice adjoint.e

1 chef.fe d'équipe des marins-sauveteurs.teuses

10 marins-sauveteurs.teuses

1 responsable de l'équipe médicale

1 médecin

1 infirmière.e

1 sage-femme

1 chef.fe d'équipe post-sauvetage

1 médiateur.trice culturel.le

1 délégué.e à la protection

1 logisticien.ne

1 chargée de communication

1 photographe (ponctuellement)



* Depuis septembre 2021, certain.e.s membres des équipes médicale et de soins sont recruté.e.s par notre partenaire à bord, la **Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)**.

LES RESSOURCES HUMAINES EN 2023

Fin 2023, l'équipe de **SOS MEDITERRANEE** France comptait 58 personnes travaillant dans la gestion des opérations, la mobilisation citoyenne, l'événementiel, la communication, la collecte de fonds, la gestion financière et administrative et les ressources humaines – stagiaires et volontaires du service civique (VSC) compris.es.

Assignées à une mission visant à « participer aux rendez-vous citoyens et à la sensibilisation autour du sauvetage » en Méditerranée, quatre VSC ont accompagné l'équipe de mobilisation citoyenne durant huit mois chacune. Quatre stagiaires sont également venu.e.s renforcer les équipes de la communication, de l'événementiel, du mécénat et de l'administration-finance.

Le siège français est situé à Marseille ; l'association dispose également de bureaux à Paris, Bordeaux et Rennes. La direction des opérations pour l'ensemble du réseau européen est basée à Marseille.

À bord de l'*Ocean Viking*, chaque patrouille mobilise 23 professionnel.le.s sur la mission de sauvetage, de protection et de soins. Aux côtés de **SOS MEDITERRANEE**, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) participe à la prise en charge des personnes rescapées et au recrutement d'une partie du personnel à bord de l'*Ocean Viking*. En outre, le navire est affrété

avec son personnel. La compagnie norvégienne Høyland Offshore A/S, armateur de l'*Ocean Viking*, y emploie un équipage de neuf personnes affectées à la navigation.

LA GOUVERNANCE EN FRANCE

En 2023, le conseil d'administration (CA), composé de neuf membres, veille à l'application des grandes orientations de l'association, décidées en assemblée générale annuelle. Le CA se réunit régulièrement. Ses membres, issu.e.s de différents secteurs de la société civile, du monde maritime et humanitaire, soutiennent les activités à terre comme en mer.

L'association a toujours été présidée par des professionnels de la mer : le capitaine Klaus Vogel à sa création (France et Allemagne), l'ancien armateur Francis Vallat (France – avril 2016 à juin 2019) et le capitaine de marine marchande François Thomas (France – juin 2019 à ce jour).

LE RÉSEAU EUROPÉEN

SOS MEDITERRANEE est un réseau européen constitué de quatre entités juridiques distinctes basées en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse. Elles partagent la même mission, soutiennent conjointement les opérations de sauvetage et mènent des actions de sensibilisation dans leur pays.

- > **SOS MEDITERRANEE Allemagne** (création en mai 2015) est basée à Berlin.
- > **SOS MEDITERRANEE France** (création en juin 2015) est basée à Marseille.
- > **SOS MEDITERRANEE Italie** (création en février 2016) est basée à Milan.
- > **SOS MEDITERRANEE Suisse** (création en août 2017) est basée à Genève.



Giannis Skenderoglou /
SOS MEDITERRANEE



LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

À l'initiative des associations suisse et française du réseau européen de **SOS MEDITERRANEE**, une nouvelle entité consacrée au développement international de l'association a vu le jour en juillet 2023. L'objectif est de diversifier et d'augmenter les financements internationaux, d'accroître la visibilité de l'association auprès de nouvelles audiences et de les sensibiliser à l'importance du sauvetage en mer en Méditerranée, tout en promouvant le respect du droit maritime international et les principes humanitaires.

Afin de toucher ces nouveaux publics, un [site web en anglais](#) a été développé. Un partenariat avec *Friends of Fondation de France* aux États-Unis a également été établi pour étendre la collecte de fonds outre-Atlantique.

PRIX ET DISTINCTIONS

- > **Right Livelihood Award 2023** (considéré comme le prix Nobel alternatif de la paix)
- > **European Diversity Award 2023**, catégorie 'Charity or non-profit of the Year'
- > Prix de la Fédération internationale de sauvetage maritime (IMRF) 2022
- > Humanitaires Aurora 2020 (finalistes – Klaus Vogel et Sophie Beau)
- > Grande cause nationale 2017 (France)
- > Prix de l'UNESCO Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix 2017
- > Prix du citoyen européen 2016 (Parlement européen) 2016
- > Grand Prix franco-allemand des médias 2017



LES FONDAMENTAUX DU SAUVETAGE EN MER



Ce morceau de métal rouillé prenait l'eau à chaque petite vague.

STEFANO BELACCHI, photographe à bord

Voir des gens en mer sur ces objets à peine flottants m'a littéralement ouvert les yeux sur les conditions terribles auxquelles ils et elles ont dû faire face avant d'arriver là. Personne n'aurait risqué sa vie en mer sur ces "choses" sans avoir été menacé de mort à terre. ”

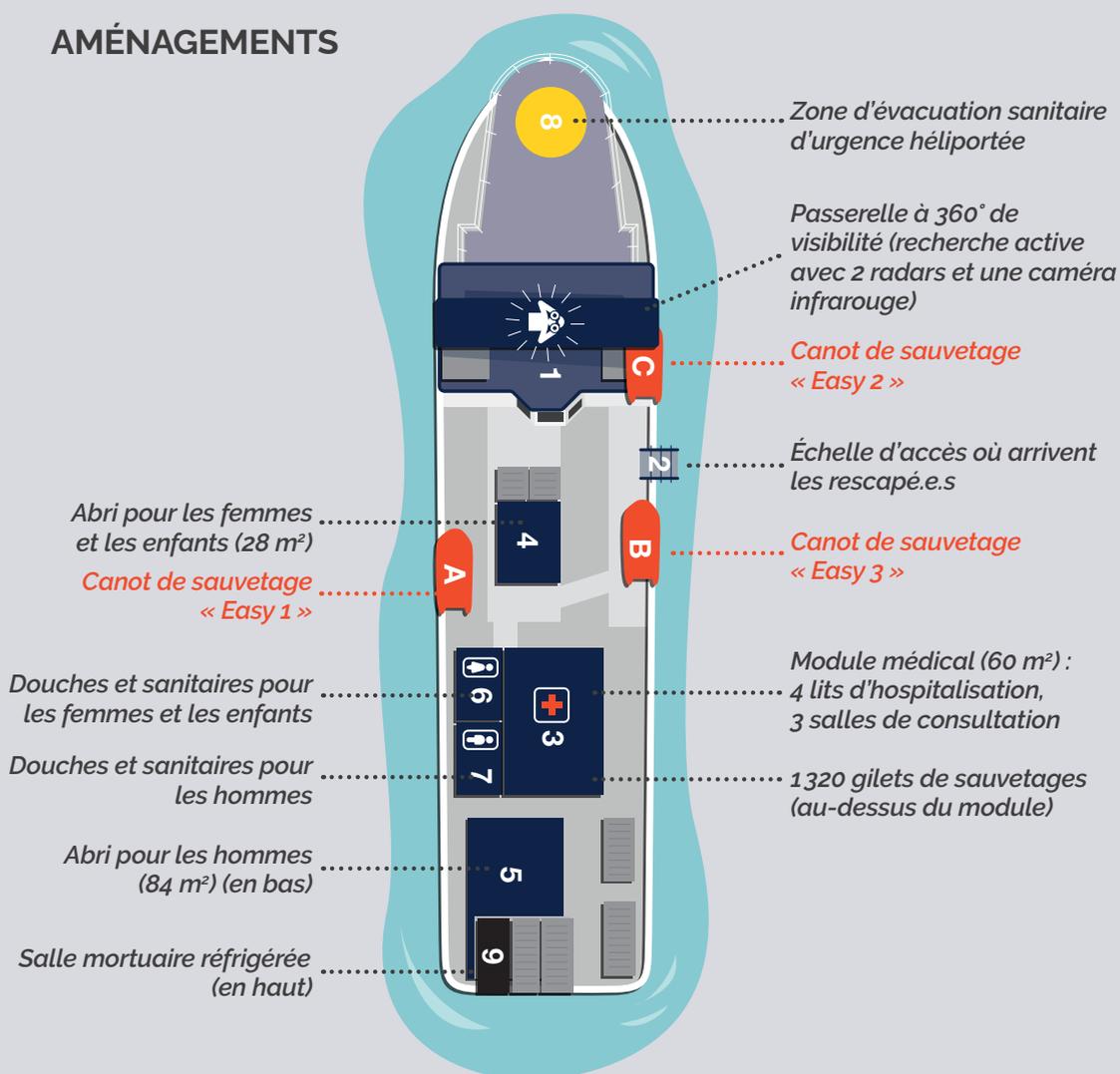


Stefano Belacchi /
SOS MEDITERRANEE

NOTRE NAVIRE : L'OCEAN VIKING

DE 2016 À FIN 2018, SOS MEDITERRANEE A MENÉ SA MISSION DE SAUVETAGE EN MER AVEC L'AQUARIUS. DEPUIS 2019, L'ASSOCIATION AFFRÈTE L'OCEAN VIKING, NAVIRE QUI BAT PAVILLON NORVÉGIEN, AUPRÈS DE L'ARMATEUR HØYLAND OFFSHORE A/S. SON PONT ARRIÈRE EST ÉQUIPÉ D'UNE DIZAINE DE CONTENEURS AMÉNAGÉS POUR ACCUEILLIR, SOIGNER ET PROTÉGER LES RESCAPÉ.E.S. LE MODULE DE SOINS DE 60 M² COMPREND UNE SALLE DE CONSULTATION, UN CABINET MÉDICAL ET UNE SALLE D'HOSPITALISATION. UN CONTENEUR RÉFRIGÉRÉ PEUT ÊTRE UTILISÉ COMME MORGUE. LE NAVIRE DISPOSE DE TROIS CANOTS DE SAUVETAGE RAPIDES.

AMÉNAGEMENTS



CARACTÉRISTIQUES



- Année de construction : 1986
- Pavillon : norvégien
- Armateur : Høyland Offshore A/S
- Taille : 69,3 m X 15,5 m
- Vitesse maximale : 14 nœuds
- Coût d'opération : 24 000 € par jour

COMMENT SE DÉROULE UN SAUVETAGE ?



1. RECHERCHE

L'*Ocean Viking* patrouille en Méditerranée centrale, exclusivement dans les eaux internationales, généralement au large de la Libye. Il dispose de radars et ses équipes se relaient à la passerelle pour assurer la veille aux jumelles afin de repérer d'éventuelles embarcations en détresse.



2. COORDINATION

Lorsqu'une embarcation en détresse est repérée ou signalée par un tiers, et à toutes les étapes de l'opération, l'*Ocean Viking* contacte systématiquement les centres de coordination et de sauvetage compétents censés coordonner les opérations (en Libye, en Italie et à Malte).



3. SAUVETAGE

L'*Ocean Viking* lance ses canots de sauvetage en direction de la position communiquée. Les embarcations rencontrées sont le plus souvent surchargées et menacent de rompre ou de chavirer à tout moment. Les personnes en détresse n'ont, la plupart du temps, ni vivres, ni eau, ni gilets de sauvetage. Sans assistance, les chances de survie sont minimales. Les équipes s'efforcent de stabiliser la situation et de limiter les risques de naufrage mortel en calmant les personnes et en leur distribuant des gilets de sauvetage. On procède ensuite à leur évacuation vers l'*Ocean Viking* (en priorité les malades, enfants et femmes enceintes).



4. ACCUEIL À BORD

Les personnes rescapées sont prises en charge par une équipe mixte de **SOS MEDITERRANEE** et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) qui effectue une première évaluation médicale pour les cas nécessitant des soins d'urgence, ainsi que la distribution de nourriture, d'eau, de couvertures et de vêtements propres. Un abri sur le pont est réservé aux femmes et aux enfants de moins de 12 ans. Un second est attribué aux hommes.



5. SOINS MÉDICAUX ET PROTECTION

Les membres du personnel soignant (1 chef d'équipe, 1 médecin, 1 sage-femme et 1 infirmier.e) traitent d'abord les urgences, puis reçoivent en consultation les malades, les blessé.e.s et les femmes enceintes. L'identification des personnes les plus vulnérables, la restauration des liens familiaux et les autres activités de protection à bord sont effectuées par le personnel de la FICR.



6. DÉBARQUEMENT

Selon le droit maritime, un sauvetage ne se termine que lorsque les rescapé.e.s débarquent en lieu sûr. Ce sont les autorités maritimes compétentes (des pays côtiers responsables) qui ont la charge de désigner ce port et de l'indiquer au capitaine du navire. L'*Ocean Viking* attend donc toujours instruction des autorités maritimes et ne choisit en aucun cas le port de débarquement des rescapé.e.s.

« RÉGIONS DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE » OU « EAUX TERRITORIALES » : ATTENTION À LA CONFUSION



Voir la vidéo :

<https://sosmediterranee.fr/focus/sauvetage-en-mediterranee-a-la-carte/>

Les eaux internationales, où l'*Ocean Viking* navigue, sont divisées en différentes Régions de recherche et de sauvetage (*Search and Rescue Regions – SRR*) attribuées aux autorités maritimes de Malte, de Libye et d'Italie. Chacun de ces États y est responsable de la coordination des opérations de recherche et de sauvetage jusqu'au débarquement dans un lieu sûr.

Ces zones SRR, dans les eaux internationales, impliquent des devoirs et des responsabilités des États côtiers. Attention à ne pas confondre avec les eaux territoriales qui font partie du territoire national et confèrent d'autres droits et responsabilités.

Notre navire ne pénètre jamais dans les eaux territoriales, sauf dans le cas d'un débarquement dans un port, sur instruction des autorités maritimes compétentes.

UN CONTEXTE MORTIFÈRE EN MÉDITERRANÉE CENTRALE



Lire l'article complet :
<https://sosmediterranee.fr/temoignage/moinul>



En Libye, nous avons été vendu.e.s

MOINUL*, 29 ANS, ORIGINAIRE DU BANGLADESH, secouru par l'Ocean Viking le 27 décembre 2023

*Ce groupe mafieux nous a demandé plus d'argent, mais ma famille n'y arrivait plus, alors j'ai été battu 50 fois tous les matins et tous les soirs. Ils ont envoyé à ma mère une vidéo de moi en train d'être torturé. **Elle a perdu la tête en me voyant traité de la sorte. Elle a essayé de vendre son rein pour gagner assez d'argent pour obtenir ma libération.** Après cela, j'ai décidé de me suicider pour ne plus être un tel fardeau pour ma famille. ”*



Jérémie Lusseau /
SOS MEDITERRANEE

LA MÉDITERRANÉE CENTRALE EN CHIFFRES



Au moins **3 105 personnes mortes ou disparues** en Méditerranée (contre 2 406 en 2022)²
Parmi elles, **2 476 personnes en Méditerranée centrale** (contre 1 417 en 2022)²

2. Organisation internationale pour les migrations (OIM), projet Missing Migrants

17 190 personnes interceptées par les garde-côtes libyens et retournées de force en Libye (contre 24 488 en 2022)³
43 394 personnes interceptées par les garde-côtes tunisiens et retournées de force en Tunisie

3. Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations-Unies (UNHCR)



FAITS SAILLANTS EN 2023

- La mortalité augmente encore en Méditerranée centrale.
- Le « décret Piantedosi » vide la Méditerranée des ressources de sauvetage.
- Chaos, violences et trafic d'êtres humains en Libye ne laissent pas d'autre choix à des milliers de personnes que de prendre la mer sur des embarcations impropres à la navigation et surchargées.
- La montée d'un climat hostile envers les personnes d'origine subsaharienne en Tunisie provoque une augmentation des départs et la multiplication des naufrages mortels.
- Les interceptions d'embarcations par les garde-côtes libyens et leur retour forcé en Libye se poursuivent.
- La garde côtière tunisienne procède à des milliers de refoulements de personnes tentant de fuir par la mer.
- Une étude de la revue scientifique Nature réfute à son tour la « théorie de l'appel d'air » selon laquelle la présence d'ONG en mer incite aux départs.



Jérémy Lusseau /
SOS MEDITERRANEE



DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS CONTEXTUELS DÉFAVORABLES, NOTAMMENT UNE RECRUESCENCE DE L'HOSTILITÉ ENVERS LES PERSONNES D'ORIGINE SUBSAHARIENNE EN TUNISIE, ONT CONDUIT À UN SOMBRE BILAN EN 2023. ON A ENREGISTRÉ LE PLUS GRAND NOMBRE DE PERSONNES MORTES OU DISPARUES EN MÉDITERRANÉE DEPUIS 2017, ALORS QUE LE « DÉCRET PIANTEDOSI » VIDAIT LA MÉDITERRANÉE CENTRALE DES MAIGRES MOYENS DE SAUVETAGE ENCORE PRÉSENTS.

2015 : CRÉATION DE SOS MEDITERRANEE

La création de **SOS MEDITERRANEE** au printemps 2015 est directement liée à la fin de l'opération de la marine italienne *Mare Nostrum*, qui avait permis de secourir plus de 150 000 personnes entre novembre 2013 et novembre 2014. Depuis, les États européens concentrent leurs efforts sur une approche sécuritaire de protection des frontières. Les derniers moyens maritimes européens qui étaient mobilisés dans le cadre d'opérations militaires en Méditerranée centrale ont été supprimés en avril 2019.

C'est en réponse à l'absence de moyens de sauvetage étatiques que des ONG comme **SOS MEDITERRANEE** ont été créées, alors que l'Union européenne poursuivait sa politique d'externalisation de ses frontières. Aujourd'hui, les entraves à l'encontre des navires humanitaires, accusés à tort de créer un appel d'air, vident encore davantage la Méditerranée de tout moyen de secours (voir encadré). Les refoulements d'embarcations en détresse qui tentent de fuir la Libye et la Tunisie ainsi qu'une coordination inexistante des secours contribuent à faire de la Méditerranée centrale **la route migratoire la plus mortelle au monde depuis 2014.**

« L'APPEL D'AIR » : THÉORIE DÉMENTIE PAR LA REVUE NATURE EN 2023

Après les Universités d'Oxford⁴, de Londres⁵, de Florence⁶ et l'ISPI, une étude dans la revue scientifique *Nature*⁷ publiée le 3 août 2023 a prouvé une fois de plus que la « théorie de l'appel d'air » est totalement infondée et que « la recherche et le sauvetage sur la route de la Méditerranée centrale n'induisent pas la migration ». Il y est expliqué au contraire que les facteurs déterminant la décision de quitter son pays pour s'engager dans des migrations irrégulières relèvent de la dégradation des conditions économiques ou environnementales, des conflits, de la violence et des persécutions politiques.

4. <https://blogs.law.ox.ac.uk/research-subject-groups/centre-criminology/centreborder-criminologies/blog/2017/03/border-deaths>

5. <https://blamingtherescuers.org/>

6. https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/65024/PB_2019_22_MPC.pdf?sequence=5&isAllowed=y

7. <https://www.nature.com/articles/s41598-023-38119-4>

LE « DÉCRET PIANTEDOSI » : NOUVELLE ENTRAVE AUX SECOURS EN MER

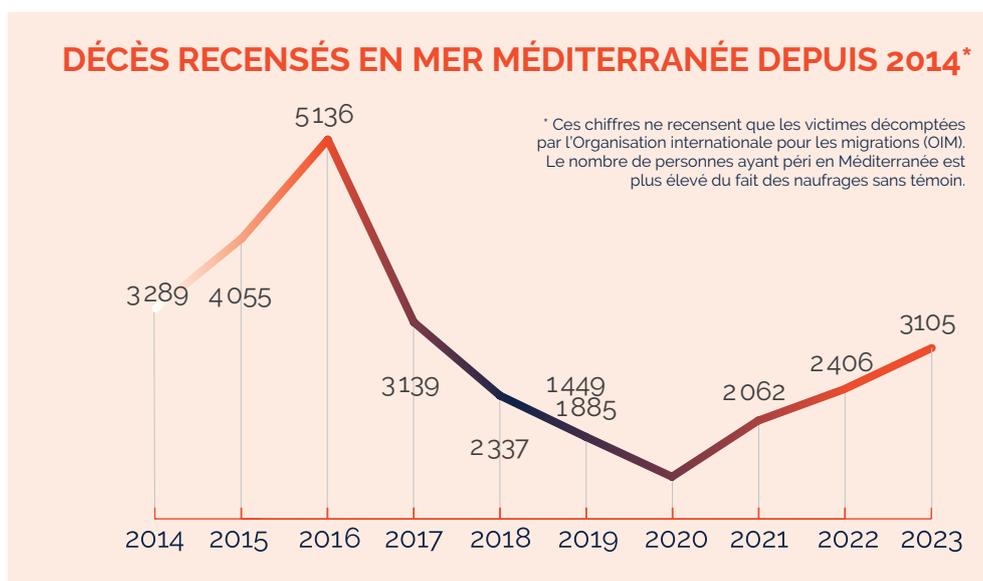
Adopté en janvier 2023, ce décret, converti en loi en février 2023, introduit une série de règles dont la mise en pratique contrevient au droit maritime en matière de recherche et de sauvetage en mer, entravant les opérations de secours des navires humanitaires.

Ainsi, le « décret Piantedosi » oblige les navires de sauvetage des ONG à se diriger immédiatement vers le port de débarquement désigné par les autorités maritimes compétentes après une opération de sauvetage, sans tenir compte des autres embarcations en péril sur sa trajectoire ou d'alertes de détresse à proximité. Cette règle entre en contradiction directe avec le droit maritime qui impose à tout capitaine de secourir les personnes en détresse en mer. N'ayant d'autre choix, pour respecter le droit maritime, que de porter assistance aux personnes en détresse, cette disposition place les équipes civiles de recherche et de sauvetage devant un dilemme insoluble. Conséquemment, depuis l'adoption du décret, les détentions et les amendes se sont multipliées pour les ONG.

Cette nouvelle loi prive les personnes en détresse de secours et influe sur le taux de mortalité en mer. (Voir la section « Les opérations de sauvetage » p. 28 pour connaître l'impact de ce décret sur les opérations de l'*Ocean Viking*).

2023 : PLUS FORTE MORTALITÉ DEPUIS 2017

De 2014 à décembre 2023, au moins 28 854 personnes sont mortes en tentant de traverser la Méditerranée sur des embarcations de fortune, dont la majorité (22 724) sur l'axe de Méditerranée centrale⁸, le plus emprunté et le plus meurtrier. En 2023, cette région a enregistré 2 476 victimes connues, contre 1 417 l'année précédente, sans compter les naufrages invisibles. 2023 a été l'année la plus meurtrière depuis 2017.



8. OIM

La forte mortalité au large de la Libye et de la Tunisie s'explique par différents facteurs : la très grande distance (300 à 400 km de haute mer entre la Libye et l'Italie) qui sépare les côtes d'Afrique de l'Europe ; la dangerosité des conditions dans lesquelles femmes, hommes et enfants tentent une telle traversée (embarcations impropres à la navigation, systématiquement surchargées, absence de gilets de sauvetage, insuffisance de fuel, de nourriture et d'eau); et enfin, le manque de moyens de sauvetage et de coordination des secours en Méditerranée.

Malgré ces risques extrêmes, les départs continuent, été comme hiver. À bord de l'*Ocean Viking*, de nombreuses personnes rescapées expliquent préférer « mourir en mer que rester en Libye ».⁹

Ainsi, en 2023, les naufrages mortels se sont multipliés en Méditerranée. En voici trois parmi les plus meurtriers.

- > **Naufrage de Cutro** – Au moins 98 personnes parties de Turquie quatre jours plus tôt sont mortes ou disparues, dont des bébés et des femmes, le 26 février, au large de Cutro en Italie.
- > **Naufrage de Pylos** – Au moins 650 femmes, hommes et enfants ont disparu le 14 juin quand un bateau de pêche où s'entassaient environ 750 personnes a chaviré près des côtes grecques du Péloponnèse – seuls 104 hommes ont survécu.
- > **Naufrage au large des côtes libyennes** – Au moins 61 personnes sont mortes dans les eaux internationales le 14 décembre, ne laissant que 25 survivant.e.s qui seront ensuite ramené.e.s illégalement en Libye.

QUITTER « L'ENFER LIBYEN » À TOUT PRIX

De 2016 à 2023, la quasi-totalité des personnes secourues par **SOS MEDITERRANEE** qui ont partagé leur témoignage avec nos équipes disent avoir été soumises à des violences répétées en Libye (séquestration, torture, extorsion, viols, absence de soins, travail forcé, mise en esclavage...). Elles fuient « l'enfer libyen » (selon leurs propres termes) par la mer, quitte à perdre la vie.

PLUS DE MORTS AU LARGE DE LA TUNISIE

À partir de février 2023, à la suite d'un discours du président Kaïs Saïed visant les migrants d'origine subsaharienne en Tunisie, dans un contexte d'aggravation des problèmes politiques et socio-économiques, les attaques racistes, les violences et la discrimination à l'encontre des personnes noires se sont multipliées dans ce pays, faisant pour la première fois de **la Tunisie le premier pays de départ en Méditerranée centrale en 2023**¹⁰.

De nombreux cas de déportation vers des zones isolées et désertiques, près des frontières tunisiennes avec la Libye et l'Algérie, ont été documentés par le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations-Unies (UNHCR) entre juillet et septembre 2023.

9. Témoignage de Wilfred, rescapé : <https://sosmediterranee.fr/temoignage/temoignage-wilfred/>

10. UNHCR - <https://reliefweb.int/report/italy/italy-sea-arrivals-dashboard-december-2023>

“ C'est la chasse à l'homme en Tunisie ”

TÉMOIGNAGE D'IDRISSOU, 25 ANS, originaire du Bénin, secouru le 11 août 2023

En Tunisie, il y a des gens qui font des bruits de singe ou qui se couvrent le nez quand ils passent à côté de nous. Même les enfants nous jettent des pierres. Si des chauffeurs de taxi sont vus avec des personnes subsahariennes dans leur voiture, ils risquent la prison. Ils n'ont pas le droit de nous vendre des cartes SIM. Même les Tunisiens qui ont bon cœur sont dénoncés par leurs voisins. Maintenant, plus personne n'ose nous aider, même s'ils le veulent.



Lire l'article complet :

<https://sosmediterranee.fr/temoignage/idrissou/>

Human Rights Watch¹¹ affirme ainsi que la Tunisie n'est pas un endroit sûr pour les étrangers noirs africains, qui ont été victimes de « passages à tabac », de « détentions arbitraires », de « vols d'argent et d'effets personnels », de « chocs électriques » et d'« arrestations arbitraires basées sur la couleur de leur peau » de la part des autorités tunisiennes.

Sur cette carte représentant les décès par noyade en 2023, on constate que de nombreux décès ont désormais lieu au large de Sfax en Tunisie, conséquence de la montée des violences envers les personnes noires en Tunisie qui tentent de fuir par la mer.

Nombre de personnes décédées en Méditerranée en 2023

Source: Missing Migrants Projets - OIM



11. Tunisie : Pas un lieu sûr pour les migrants et réfugiés africains noirs | Human Rights Watch (hrw.org)



INTERCEPTIONS EN MER PAR LES GARDE-CÔTES LIBYENS ET TUNISIENS : PRATIQUE ILLÉGALE FINANCÉE PAR L'UE

Dans le cadre de la politique d'externalisation du contrôle des frontières de l'Union européenne, le 3 février 2017, les États membres ont adopté la Déclaration de Malte dans l'optique « d'équiper, de former et de soutenir » les garde-côtes libyens. Depuis, des transferts financiers massifs ont eu lieu via différents mécanismes de financement de l'UE vers les autorités libyennes.

En juin 2018, l'Organisation maritime internationale (OMI) a également officialisé une Région libyenne de recherche et de sauvetage et un Centre de coordination des sauvetages (JRCC) à Tripoli.

Conformément aux accords conclus entre la Libye et des États tiers, les autorités libyennes poursuivent une politique d'interception et de renvoi des personnes rescapées en Libye, en violation du principe de non-refoulement. Les retours forcés soumettent à nouveau ces personnes à des traitements inhumains et dégradants, alors que la situation dans les camps et lieux divers où elles sont détenues en Libye est qualifiée par une mission d'enquête des Nations-Unies de mars 2023 comme probables « crimes de guerre » et « crimes contre l'humanité »¹². Ces interceptions

12. Pour plus d'informations, voir ce rapport de la mission d'enquête de l'ONU en Libye « Detailed findings of the Independent Fact-Finding Mission on Libya » <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2023/03/libya-urgent-action-needed-remedy-deteriorating-human-rights-situation-un>



contreviennent aux principes du droit maritime, qui imposent de débarquer les survivant.e.s d'un sauvetage dans un «lieu sûr», où tous les besoins fondamentaux sont satisfaits et les droits humains respectés.

En 2023, plus de 17 190 personnes ont été interceptées en mer et retournées de force en Libye.¹³

Tout comme la Libye, la Tunisie fait l'objet d'accords avec les États de l'UE qui financent les garde-côtes tunisiens pour intercepter les personnes qui tentent la traversée depuis ce pays. Compte tenu des violences envers les personnes sub-sahariennes en Tunisie, les départs augmentent et les interceptions suivent la même tendance, avec 43 394 personnes interceptées en 2023, soit une hausse de 58 % par rapport à l'an dernier¹⁴.

Dans un rapport de juillet 2023¹⁵, l'ONG *Human Rights Watch* dénonce de **graves abus commis envers les personnes migrantes, demandeuses d'asile et réfugiées subsahariennes par les forces de sécurité tunisiennes** dont des garde-côtes tunisiens signalés comme «violents et mettant en danger la vie des personnes en détresse en mer» pendant les interceptions et les débarquements, exacerbant les risques de noyade pour les rescapé.e.s.

Là encore, les personnes interceptées et ramenées de force en Tunisie, particulièrement celles d'origine subsaharienne, courent de forts risques d'être à nouveau soumises à des exactions. En octobre, plus de 100 personnes interceptées en mer ont été abandonnées à leur sort à la frontière tuniso-algérienne.

13. Source : Organisation internationale pour les migrations (OIM) Libye <https://libya.iom.int/>

14. UNHCR

15. [Tunisie, pas un lieu sûr pour les migrants et réfugiés africains noirs](#), Human Rights Watch, 19 juillet 2023

LES OPÉRATIONS DE SAUVETAGE EN 2023



Lire l'article complet :
<https://sosmediterranee.fr/temoignage/ali-et-sara/>

Je ne pensais pas que je pourrais être sauvé...

ALI ET SA FILLE DE 13 ANS, SARAH*, secouru.e.s par l'*Ocean Viking* le 2 novembre 2023 d'un voilier surchargé

*Le moteur est tombé en panne, nous étions perdu.e.s en mer depuis une semaine. J'ai cru que nous allions mourir. J'avais tellement peur. La nuit, je regardais ma fille... et je pleurais. Lorsque nous avons vu l'*Ocean Viking*, tout le monde était soulagé. ”*



Jérémie Lusseau /
SOS MEDITERRANEE

2023 : LE SAUVETAGE EN CHIFFRES



15 missions en mer



51 opérations de secours dans les eaux internationales



2 299 personnes secourues avec l'*Ocean Viking*



231 femmes (10 %)



665 mineur.e.s (29 %), dont 75 % non accompagné.e.s

31 jours de détention du navire en Italie



Au moins **66 jours supplémentaires de transit** (aller-retour) depuis la zone de détresse vers des ports éloignés



Environ **561 000 €** dépensés inutilement en carburant lors de ces 66 jours supplémentaires de transit vers des ports éloignés



FAITS SAILLANTS EN 2023



- Détentions et amendes pour l'*Ocean Viking* en vertu du « décret Piantedosi »
- Les sauvetages compliqués par une coordination défailante
- **15 opérations** en 60 heures en août : record absolu pour l'*Ocean Viking*
- Un voilier secouru en mer Ionienne : une première
- Agressions des équipes de l'*Ocean Viking* à l'arme à feu par les garde-côtes libyens



Michael Bunel /
SOS MEDITERRANEE



EN 2023, EN DÉPIT DU RÉTRÉCISSEMENT DE L'ESPACE HUMANITAIRE POUR LES ORGANISATIONS QUI TENTENT DE SAUVER DES VIES EN MER, NOTAMMENT DES ENTRAVES JURIDIQUES, ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES, VOIRE DES AGRESSIONS ENVERS LES NAVIRES D'ONG, L'OCEAN VIKING A MALGRÉ TOUT SECOURU 2 299 PERSONNES.

OPÉRATIONS DE SOS MEDITERRANEE

- opérations en 2023
- opérations de 2016 à 2022



IMPACT DU « DÉCRET PIANTEDOSI » : DES DÉTENTIONS MULTIPLES

L'*Ocean Viking* a fait l'objet de trois détentions administratives en 2023. La première a été imposée à la suite d'un contrôle de l'État du port en juillet et a été levée au bout de dix jours, les autorités italiennes ayant reconnu que le navire respectait toutes les réglementations applicables. Les deuxième et troisième détentions ont été imposées sur la base d'un nouvel obstacle juridique à la recherche et au sauvetage civils en Méditerranée, le « décret Piantedosi », du nom du ministre italien de l'Intérieur. (Voir la section « Contexte » p. 18)

“ Le décret Piantedosi crée une contradiction insurmontable avec les principes du droit maritime ! ”

SOPHIE BEAU, co-fondatrice de **SOS MEDITERRANEE**, sur la détention du 15 novembre

Laisser des naufragé.e.s à la dérive en mer est non seulement illégal mais aussi inhumain. Faire face à des détentions et à des amendes, faute d'avoir reçu des instructions claires de la part des autorités chargées de la coordination, représente un dilemme inacceptable pour tout sauveteur. Il est impensable qu'une organisation humanitaire soit sanctionnée pour avoir accompli son devoir de sauvetage, et plus encore, pour les défaillances des autorités à coordonner efficacement les opérations de sauvetage en Méditerranée centrale.



La première immobilisation de 20 jours en vertu du « décret Piantedosi » a eu lieu le 15 novembre après le sauvetage d'une embarcation en détresse – l'équipe de l'*Ocean Viking* remplissait ainsi son devoir d'assistance – alors que la coordination était inexistante et la communication dysfonctionnelle de la part des autorités maritimes libyennes.

La seconde détention de 20 jours a été imposée le 30 décembre après un changement de cap de l'*Ocean Viking* pour répondre à une alerte de détresse à proximité du navire. Bien que ce dernier n'ait pas effectué de sauvetage et que la légère déviation de sa trajectoire n'ait entraîné aucun retard quant à son arrivée au port de débarquement assigné, une autre détention administrative a été imposée par les autorités italiennes. Notre armateur a fait appel de ces deux détentions.

LA POLITIQUE D'ATTRIBUTION DE PORTS ÉLOIGNÉS

Par ailleurs, l'impact négatif de cette loi est aggravé par le fait que le gouvernement italien assigne aux plus grands navires d'ONG – dont l'*Ocean Viking* – des ports de débarquement éloignés de la zone où les sauvetages se produisent, vers le nord de l'Italie. Ces ports peuvent se trouver à 1600 km et à cinq jours de navigation du lieu de sauvetage.

En 2023, les navires de sauvetage des ONG ont dû parcourir plus de 150 500 km supplémentaires (en cumulé) pour atteindre ces ports éloignés, ce qui équivaut à faire plus de trois fois et demie le tour du monde. Cela s'est traduit par au moins 374 jours de navigation inutiles supplémentaires par rapport à un débarquement dans des ports plus proches en Sicile.

Au-delà des défis opérationnels et du surcoût considérable de ces jours de navigation, la prolongation du temps passé en mer exacerbe les souffrances des personnes secourues, retardant leur débarquement et leur prise en charge à terre.

RECRUESCENCE DES AGRESSIONS PAR LES GARDE-CÔTES LIBYENS

Interceptions dangereuses d'embarcations en détresse, retours forcés de plus de 17 000 personnes vers la Libye où elles sont exploitées et maltraitées, menaces croissantes envers les naufragé.e.s et les équipes de secours humanitaires : l'année 2023 a été marquée par une escalade des comportements agressifs de la part des garde-côtes libyens, qui ont encore entravé l'accès à l'espace humanitaire en Méditerranée centrale. **Les garde-côtes libyens ont mis en danger la vie des personnes naufragées et des équipes de SOS MEDITERRANEE et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), son partenaire à bord**, à trois reprises en 2023.

“ Cette démonstration de violence est totalement contraire à toutes les règles du sauvetage en mer et au droit humanitaire. ”

ALESSANDRO, chef de l'équipe de recherche et de sauvetage à bord d'un canot lors des tirs des garde-côtes libyens en mars

[Lors d'un sauvetage], créer la panique et ajouter du danger dans une situation déjà dangereuse ne va pas seulement à l'encontre du bon sens, c'est aussi une question de justice. Les garde-côtes libyens ont prouvé une fois de plus qu'ils ne sauvent pas les gens. Ce qu'ils font, c'est ajouter un autre niveau de complexité et de violence.

LE 25 JANVIER, les garde-côtes libyens ont interféré avec une opération de sauvetage en cours en empêchant les membres de l'équipe de **SOS MEDITERRANEE** à bord de l'un de nos canots rapides de retourner vers l'*Ocean Viking*. Malgré la dangerosité de ces manœuvres, toutes les personnes secourues et l'équipage ont finalement pu regagner le navire sains et saufs.

LE 25 MARS, un patrouilleur des garde-côtes libyens s'est dangereusement approché de l'*Ocean Viking* et d'une embarcation pneumatique en détresse avec environ 80 personnes naufragées à son bord. Ne répondant pas aux appels VHF, les garde-côtes libyens ont commencé à tirer des coups de feu en l'air à moins de 50 mètres de l'*Ocean Viking* qui tentait de quitter les lieux. Les quelque 80 personnes qui se trouvaient à bord de la frêle embarcation pneumatique ont été renvoyées de force en Libye, en violation du droit maritime.

LE 7 JUILLET, des coups de feu ont été tirés depuis un navire de patrouille des garde-côtes libyens alors que l'équipe de recherche et de sauvetage de **SOS MEDITERRANEE** évacuait des naufragés d'une embarcation en détresse vers l'*Ocean Viking*. La vie des personnes survivantes et des équipes de sauvetage qui tentaient de rejoindre l'*Ocean Viking* a été mise en danger lors de cet incident.

LA PLUS GRANDE OPÉRATION DE SAUVETAGE AU LARGE DE LA TUNISIE

L'ESCALADE DES HOSTILITÉS ENVERS LES PERSONNES D'ORIGINE SUBSAHARIENNE EN TUNISIE EN 2023 (VOIR LA SECTION CONTEXTE P. 18) A FORCÉ NOMBRE D'ENTRE ELLES À FUIR PAR LA MÉDITERRANÉE. ENTRE LE 9 ET LE 11 AOÛT, L'ÉQUIPE DE L'OCEAN VIKING A MENÉ LA PLUS GRANDE OPÉRATION DE SAUVETAGE DU NAVIRE À CE JOUR : EN 36 HEURES D'OPÉRATION, L'ÉQUIPE A SECOURU 623 PERSONNES À BORD DE 15 EMBARCATIONS EN DÉTRESSE DANS LES EAUX INTERNATIONALES, DONT 14 ENTRE SFAX (TUNISIE) ET LAMPEDUSA (ITALIE).

Ces sauvetages, ainsi que de nombreux autres dans la région au cours de l'été, ont été coordonnés par le Centre de coordination des secours maritimes italien. Malgré cela, et en dépit de la présence de nombreux navires de sauvetage civils, les besoins dans cette partie de la mer ont largement dépassé les moyens disponibles. Des décès ainsi que des naufrages ont été signalés tout au long de l'été.

“ J'ai su que nous ne pourrions pas toutes les secourir ”

DOMINIKA, responsable de l'équipe médicale

Nous avons vu de nombreuses embarcations à l'horizon, nous avons vu le type d'embarcations avec lesquelles les gens essayaient de traverser : des barques en métal improvisées, qui se remplissent d'eau très rapidement, plusieurs sur le point de chavirer... Les personnes survivantes nous ont dit avoir vu plusieurs corps qui flottaient à la surface de l'eau...



Camille Martin Juan /
SOS MEDITERRANEE



En raison des persécutions en Tunisie, les gens ont eu recours à de nouveaux types d'embarcations très dangereuses pour tenter la traversée : de frêles barques constituées de fines plaques de métal mal soudées les unes aux autres ont fait leur apparition au début de l'année 2023. Le phénomène s'est multiplié au cours des mois d'été. Ces embarcations en métal prennent facilement l'eau et risquent de chavirer à tout moment.

Du point de vue du droit maritime qui détermine les critères d'un lieu sûr¹⁶, combiné au principe de non-refoulement, la Tunisie n'est pas un lieu sûr pour les personnes d'origine subsaharienne en raison des mauvais traitements, de la torture et de la discrimination qu'elles y subissent.

2 299 VIES SAUVÉES GRÂCE AU SOUTIEN DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

En 2023, en dépit des entraves dues au « décret Piantedosi » et des intimidations des garde-côtes libyens, réduisant considérablement l'espace humanitaire en mer, **les équipes à bord de l'*Ocean Viking*, avec la mobilisation constante des citoyen.ne.s et des partenaires de SOS MEDITERRANEE, ont pu sauver 2 299 vies.**

¹⁶. Annexe de la Convention SAR, 1.3.2.



WOMEN'S
SHELTER

PROTECTION ET SOIN AUX PERSONNES RESCAPEES



Lire l'article complet :

<https://sosmediterranee.fr/temoignage/marina/>

Je mérite d'être libre. Mon rêve est de devenir médecin!

MARINA, 19 ANS, originaire d'Iran, secourue le 3 novembre 2023

J'ai protesté pour la liberté des femmes en Iran lors des manifestations suivant la mort de Mahsa Amini. Le gouvernement m'a arrêtée et m'a condamnée à quatre ans de prison et 75 coups de fouet. Sept de mes ami.e.s sont mort.e.s lors des manifestations. J'ai dû fuir pour sauver ma vie. J'ai vécu l'enfer dans ce bateau, mais je préfère être emportée par la mer que par le gouvernement. ”



Lucille Guenier /
SOS MEDITERRANEE

2023 : LE SAUVETAGE EN CHIFFRES



2 299 personnes rescapées



38 nationalités représentées à bord de l'*Ocean Viking*



231 femmes (10 % des rescapé.e.s)



665 mineur.e.s (29 %), dont 75 % non accompagné.e.s

27 enfants < 5 ans

(4 % des mineur.e.s)

468 personnes voyageant en famille



20 personnes en situation de handicap



1 279 consultations médicales à bord



16 000 repas distribués aux rescapé.e.s



FAITS SAILLANTS EN 2023



- Des origines et des parcours très divers
- Des soins médicaux à bord pour soigner les conséquences de la traversée et des violences subies à terre
- Une prise en charge spécifique des femmes et des enfants

UNE FOIS SECOURUES PAR NOS ÉQUIPES DE SAUVETAGE, LES PERSONNES RESCAPÉES BÉNÉFICIENT DE L'ACCÈS À DES SOINS MÉDICAUX ET À DES ACTIVITÉS DE PROTECTION DISPENSÉES PAR NOTRE PARTENAIRE À BORD, LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE, JUSQU'À LEUR DÉBARQUEMENT DANS UN LIEU SÛR, OÙ L'ÉQUIPE POURRA RÉFÉRER LES PLUS VULNÉRABLES À D'AUTRES STRUCTURES. LES FEMMES ET LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS DISPOSENT D'UN ABRI QUI LEUR EST RÉSERVÉ, AINSI QUE DE DOUCHES ET DE SANITAIRES. DES VÊTEMENTS SECS, DES COUVERTURES, DES ÉLÉMENTS D'HYGIÈNE PERSONNELLE ET DE LA NOURRITURE LEUR SONT DISTRIBUÉS PAR L'ÉQUIPE LOGISTIQUE.

2 299 PERSONNES RESCAPÉES AUX PARCOURS DIVERS

L'*Ocean Viking* patrouillant essentiellement au large de la Libye, la majorité des personnes secourues tentaient de fuir ce pays. Durant l'été, alors que le navire remontait vers le nord pour atteindre un port sûr, des personnes fuyant la Tunisie ont également été secourues.

Femmes, hommes ou enfants, les personnes recueillies à bord de l'*Ocean Viking* ont chacune leur histoire. La fuite de la guerre, d'une famine, de menaces politiques, de violences domestiques – notamment pour les femmes et les jeunes filles – ou la recherche d'une vie meilleure sont autant de raisons qui les ont amenées à quitter

LES CONSULTATIONS MÉDICALES

L'ÉQUIPE MÉDICALE EST COMPOSÉE DE QUATRE PERSONNES, DONT UN.E MÉDECIN, UN.E SAGE-FEMME ET UN.E INFIRMIÈR.E, EN PLUS D'UN.E RESPONSABLE D'ÉQUIPE. EN 2023, 1 279 CONSULTATIONS MÉDICALES ONT ÉTÉ DISPENSÉES DANS LA CLINIQUE DE L'OCEAN VIKING.

La teneur des consultations atteste des conditions très difficiles de la traversée en mer ainsi que des violences répétées, du manque d'hygiène, de nourriture et d'eau, et de l'absence de soins en Libye, en Tunisie et durant tout le parcours migratoire qui peut s'étendre sur des mois voire des années.

LES PRINCIPAUX MOTIFS DE CONSULTATION EN 2023 SONT :

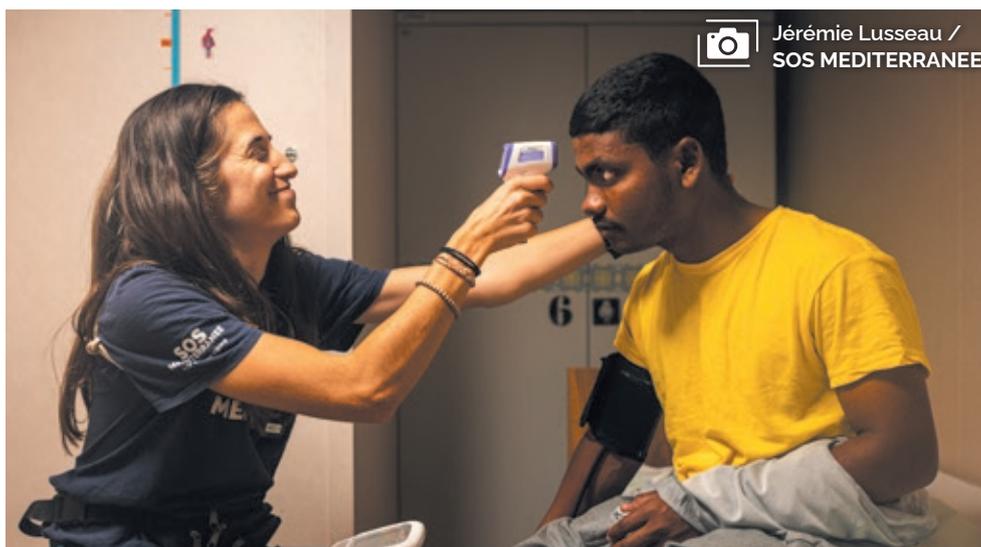
- > les infections diverses y compris de la peau (comme la gale);
- > les blessures;
- > les douleurs généralisées;
- > le mal de mer;
- > les infections aiguës des voies respiratoires supérieures;
- > les grossesses;
- > les brûlures cutanées graves causées par le mélange de carburant et d'eau de mer;
- > les suites des violences sexuelles.

Notons par ailleurs la présence de 20 personnes porteuses de handicap parmi les rescapé.e.s durant l'année, qui ont nécessité des soins spécifiques.

LA FICR : PARTENAIRE VITAL POUR LA PRISE EN CHARGE SUR L'OCEAN VIKING

*Depuis septembre 2021, des personnels de **SOS MEDITERRANEE** et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) assurent ensemble le soutien post-sauvetage à bord : distribution de nourriture, de vêtements secs, de couvertures et de produits d'hygiène élémentaire, soins médicaux, aide psychologique, activités de protection... La FICR apporte également un soutien financier aux opérations maritimes.*

Enfin, l'équipe médicale et de protection effectue un travail d'identification des personnes les plus vulnérables à bord de l'*Ocean Viking* afin de les orienter vers les services compétents pour une prise en charge adaptée (médicale ou en matière de protection) lors du débarquement.



Jérémy Lusseau /
SOS MEDITERRANEE

LE TÉMOIGNAGE ET LA MOBILISATION



Je suis profondément indignée de ce qui se passe

LOUISE, 24 ANS, membre du groupe Jeunes bénévoles de SOS MEDITERRANEE

*Je tiens le stand dans des festivals, je participe à l'organisation d'événements, je prends la parole en public pour **SOS MEDITERRANEE** et j'interviens en école primaire, au collège, au lycée et également à la fac dans le cadre de la sensibilisation scolaire. Et j'ai senti une connexion particulière en tant que jeune auprès de ces différents publics, qui sont aussi indignés que moi et se posent les mêmes questions : « Pourquoi les laisse-t-on mourir ? Qu'est-ce qu'on peut faire pour que ça n'arrive plus ? »*



2023 : LA SENSIBILISATION EN CHIFFRES



750 bénévoles mobilisé.e.s
dans **19 antennes** en France

104 membres de la
Plateforme des collectivités
territoriales solidaires



443 événements

13 183 retombées médiatiques
enregistrées en France et



23 404 élèves sensibilisé.e.s,
du primaire au lycée

150 interviews de nos
porte-paroles



24 200 nouveaux followers
sur nos réseaux sociaux

FAITS SAILLANTS EN 2023

- **19 antennes bénévoles très mobilisées**
- **Grand concert solidaire le 24 juin rassemblant 24 artistes devant 8 000 personnes, organisé en partenariat avec la Solimut, la Fédération des Mutuelles de France et la Ville de Marseille**
- **Rencontre avec le Pape François à Marseille, qui dénonce les naufrages en Méditerranée**
- **Commémoration des 10 ans du naufrage de Lampedusa (le 3 octobre) par 10 antennes : « 10 ans de honte »**
- **Organisation d'un camp d'été par le mouvement des jeunes bénévoles et d'événements de sensibilisation pour les jeunes, par les jeunes**
- **Nouveau partenariat avec le film *Moi Capitaine* de Matteo Garrone pour sensibiliser le public**
- **Dossier et campagne « Des femmes à la mer » pour donner la parole aux femmes secourues par SOS MEDITERRANEE**



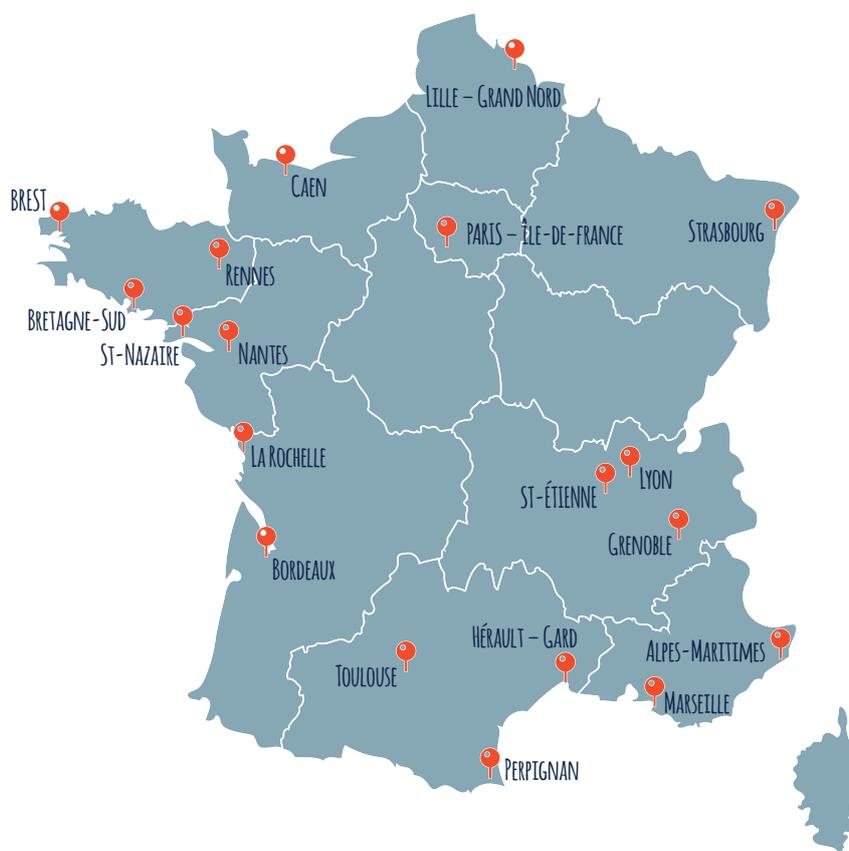
EN 2023, AVEC LE SOUTIEN DE NOMBREUX PARTENAIRES, DE PERSONNALITÉS PUBLIQUES ET DE NOMBREUX.SES CITOYEN.NE.S, LES 750 BÉNÉVOLES DE SOS MEDITERRANEE SE SONT PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉ.E.S SUR TOUT LE TERRITOIRE POUR PORTER HAUT ET FORT NOTRE APPEL SUR L'URGENCE D'AGIR EN MER, AUPRÈS D'UN PUBLIC TOUJOURS PLUS LARGE ET DIVERSIFIÉ.

MOBILISATION CITOYENNE

SOS MEDITERRANEE est intimement liée à cette mobilisation citoyenne exceptionnelle qui la porte depuis sa création en 2015. En France, l'association s'attache à sensibiliser le grand public à la situation en Méditerranée et notamment les jeunes. Elle porte la parole des personnes rescapées pour faire entendre leur témoignage sur la traversée et les terribles conditions de séjour en Libye. Des dizaines d'initiatives affluent spontanément de la part de la société civile pour prendre part au combat de l'association.

19 ANTENNES, 750 BÉNÉVOLES

Afin de mener à bien sa mission de témoignage en France, **SOS MEDITERRANEE** comptait, en 2023, **19 antennes sur tout le territoire**.



Les bénévoles y conduisent des activités telles que la sensibilisation des publics scolaires et du grand public, la tenue de stands d'information, le relais des témoignages des rescapé.e.s et de marins recueillis à bord de l'*Ocean Viking*, des initiatives pour collecter des dons, l'organisation de spectacles, d'interventions, de projections-débats, d'expositions de photos ou de lectures.

LA SENSIBILISATION SCOLAIRE SE POURSUIT

Depuis la création de **SOS MEDITERRANEE** en 2015, dans le cadre de sa mission de témoignage, les bénévoles organisent des séances de sensibilisation scolaire afin de présenter la situation en Méditerranée et les actions de sauvetage des ONG.

En 2023, 23 404 élèves ont été sensibilisé.e.s par nos bénévoles lors de plus de 660 interventions conduites dans 13 académies, notamment grâce au soutien de la fondation Amnesty International France (FAIF). Tout au long de l'année, le nombre de sollicitations à intervenir dans les établissements scolaires a augmenté. Plusieurs projets pédagogiques sur le long terme se sont développés au cours de l'année scolaire. Le nombre d'intervenant.e.s bénévoles a également progressé de 20%, témoignant de l'intérêt à sensibiliser les jeunes citoyen.ne.s.

443 ÉVÉNEMENTS SUR TOUT LE TERRITOIRE

En 2023, nos bénévoles ont participé à 443 événements pour sensibiliser le public et collecter des fonds via des stands, expositions, tables-rondes, projections de films ou concerts de soutien. Plusieurs de ces initiatives étaient menées dans le cadre de partenariats avec des structures associatives et culturelles ou encore des entreprises et des collectivités territoriales.

Ainsi, pour ne citer que quelques-unes des 104 **collectivités solidaires**, le Département de la Gironde a accueilli en février 2023 l'exposition «**SOS MEDITERRANEE**, un engagement citoyen» pour la cinquième édition de «Solutions Solidaires». En novembre, le public a pu découvrir cette exposition lors de visites guidées avec les bénévoles sur les quais de Bordeaux, alors qu'à la Mairie de Tournefeuille (31), l'antenne bénévole toulousaine présentait le spectacle «Sauvons nos âmes», mettant en scène des lectures théâtralisées de témoignages recueillis à terre et en mer. Durant une semaine, à Bernières-sur-Mer, Hermanville-sur-Mer, Saint-Aubin-sur-Mer et Lion-sur-Mer, les bénévoles de Caen ont organisé des expositions photo, des ciné-débats, une soirée festive et des activités de sensibilisation adressées aux enfants,

En mai, le restaurant **Les Grandes Tables de La Friche** à Marseille a organisé un dîner solidaire avec un collectif de 10 chef.fe.s engagé.e.s qui a rassemblé 300 convives et permis de collecter 11 700 €. Cette initiative s'inscrit dans une réflexion sur l'alimentation et la cuisine d'urgence à bord de l'*Ocean Viking*.

“ J'ai vu beaucoup de mes amis partir
et ne jamais revenir ”

ZAMDANE, rappeur

*En tant que musicien, j'ai toujours voulu lier mon projet artistique à une cause qui me dépasse et en l'occurrence c'est celle qui se rapproche le plus de mon histoire. Et quand j'ai appelé mes collègues pour qu'ils viennent chanter pour **SOS MEDITERRANEE** (le 24 juin), toutes les réactions étaient positives, chacun adhéraient pleinement à la cause !*



Juliette P. /
SOS MEDITERRANEE

Le 24 juin 2023, à l'initiative de la Solimut et de la Fédération des Mutuelles de France, avec le soutien de la Ville de Marseille, un grand **concert solidaire pour sauver des vies en mer** a rassemblé plus de 8 000 personnes sur l'esplanade du Mucem à Marseille. Pas moins de 24 artistes, ayant répondu à l'appel de **SOS MEDITERRANEE**, se sont succédés sur scène et ont rappelé l'impératif moral de sauver des vies en mer : **Massilia Sound System, Gang Jah Mind, The Magician, Fakear, Bengous et Paga, Pongo, Twerkistan**. Ainsi que **Bekar, Deen Burbigo, Di-Meh, Hatik, L'As, Nemir, NeS, Ratus, Rim'K, Roshi, Slimka, Stony Stone, TIF** et **TK**, tous réunis autour de **Zamdane** pour un plateau rap inédit. Un rassemblement citoyen et solidaire sans précédent qui a permis de reverser plus de 110 000 euros à l'association.

De nombreux festivals ont aussi accueilli nos stands et porte-paroles et ont permis de recueillir des dons par des opérations de collecte de gobelets solidaires, comme le **Rose festival** à Toulouse, la **Fiesta des Suds** à Marseille, les **Escales de Saint-Nazaire** et bien d'autres. Le 1^{er} mai 2023, **SOS MEDITERRANEE** présidait le jury du **Festival de la soupe** à Lille, événement solidaire regroupant plus de 30 000 personnes.

L'exposition solidaire de la **Banksy Modeste Collection**, réunissant plus de 300 œuvres du célèbre *street-artiste*, a poursuivi sa tournée à Brest, Libourne, Pau et Valréas en présence de nos bénévoles. Près de 130 000 personnes ont découvert les engagements de Banksy et ont contribué à nos actions en versant plus de 44 000 € à **SOS MEDITERRANEE**.



“ **Devant un tel drame, il faut des actes. Des actes !** ”

LE PAPE FRANÇOIS, lors de sa visite à Marseille les 22 et 23 septembre

Ne nous habituons pas à considérer les naufrages comme des faits divers et les morts en mer comme des numéros. Ce sont des vies brisées et des rêves anéantis. [...] Nous ne pouvons plus assister aux tragédies des naufrages provoqués par des trafics odieux et le fanatisme de l'indifférence. Les personnes qui risquent de se noyer, lorsqu'elles sont abandonnées sur les flots, doivent être secourues. C'est un devoir d'humanité, c'est un devoir de civilisation !

Ralph, marin-sauveteur depuis la première mission de l'*Aquarius* en 2016, et aujourd'hui à bord de l'*Ocean Viking*, a remis au souverain pontife, lors d'une audience privée à Marseille, un gilet de sauvetage pour enfant ayant servi à secourir des centaines de bébés.

Le 3 octobre 2023, unies sous le slogan « **10 ans de honte** », une dizaine d'antennes de bénévoles ont organisé des rassemblements pour rendre hommage aux 368 victimes du naufrage de Lampedusa survenu 10 ans auparavant et à l'ensemble des personnes décédées en Méditerranée.

En fin d'année, un partenariat autour de la sortie en France du film **Moi Capitaine** de **Matteo Garrone** a permis à nos bénévoles de sensibiliser le public au parcours migratoire tragique emprunté par les adolescent.e.s que nous secourons en mer, grâce à une trentaine de projections-débats sur tout le territoire.

À la suite de la vente du recueil **SOS MEDITERRANEE, les écrivains s'engagent** paru chez Folio en 2022, les éditions Gallimard ont effectué un premier versement de 17 000 € à notre association. Les écrivain.e.s **Jean-Baptiste del Amo**, **Marie Darrieussecq**, **Marie NDiaye**, **Muriel Barbery**, **Jean-Marie Laclavetine**, **Ananda Devi**, **Erri de Luca**, **Daniel Pennac** et **Maylis de Kerangal** ont participé à une série d'événements à Rennes, Montpellier, Avignon, Paris et Bordeaux, pour

faire entendre ces textes puissants avec l'aide des comédiens **Anna Mougialis**, **Emmanuel Noblet**, **Camille Cottin** ou encore **Jacques Weber** et des musiciens comme **Emily Loizeau** et **Derek Gripper**.

PARTENAIRES DE LA MOBILISATION CITOYENNE

(Liste non exhaustive)

DE NOMBREUX ORGANISMES À S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS POUR PARTICIPER AUX ACTIONS DE SENSIBILISATION OU DE COLLECTE DANS LES ANTENNES BÉNÉVOLES.

Alpes maritimes : la CMCAS, Master Migrations Studies, le Printemps des migrations

Bordeaux : Darwin, Collectif Bienvenue, le Rocher de Palmer, le Musée d'Aquitaine

Brest : Atlantique jazz, le Carrefour des transitions, le festival Contretemps, le Festival de cinéma de Douarnenez, la Fête de la mer et du nautisme, Horizons Open Sea Festival, la Semaine nomade

Bretagne Sud : les Aventuriers de la mer à Lorient, Douric en Fête, Emmaüs Vannes, le Festival international du film insulaire de Groix, le festival La Vie en bulles, la Fête de l'Humanité Bretagne, la Semaine du golfe

Caen : La Bernièraise, le Café des images à Hérouville, le Centre chorégraphique de Caen et Normandie, Chauffer dans la noirceur, le Festival Green River Valley, le Forum Normandie pour la paix, Moho

Grenoble : la Belle électrique, la Bobine, la Crique Sud, Emmaüs Versoud, MixArts, le Summum

Hérault : le Domaine d'Ô, les CEMEA Occitanie, le cinéma Alain Resnais à Clermont-l'Hérault, le cinéma Diagonal à Montpellier, les Emmuscades à Frontignan, le Festival de Thau à Mèze, le festival What a trip à Montpellier, Fiest'À Sète, la Grande Parade métèque, la Maison des relations internationales - Ville de Montpellier, Mama Stock à Montpellier, le Prolé à Nîmes, le théâtre Jacques-Cœur à Lattes, les Voix de l'extrême à Montpellier

La Rochelle : le Festival international du film et du livre d'aventure, la médiathèque Michel Crépeau, Lea Nature, la Sirène

Lille-Grand Nord : l'Aéronef, Attacafa, Colères du présent, Fedasil Mouscron, le Festival de la soupe, le Grand Sud, Métaphone à Oignies, Sciences Po Lille

Lyon : la Bourse du travail, la Maison des Rancy, la Mairie de Villeurbanne, la Maison des solidarités, la médiathèque de Vaise, le Palais de la Mutualité, la Rayonne à Villeurbanne, le théâtre du Point du jour, le Transbordeur

Marseille : le 6MIC à Aix-en-Provence, le CASI-Cheminot PACA, Charlie jazz festival, La Crie - Théâtre national de Marseille, le Delta festival, le Festival de Marseille, le festival Nuit Métis à Miramas, le festival Oh ! les beaux jours, la Fiesta des Suds, les Grandes Tables de La Friche, la Grotte Cosquer, la Maison Jean Villar à Avignon, le Mucem, les Rencontres d'Averroès, les Suds à Arles, le théâtre Sylvain, le théâtre Toursky, Twerkistan, l'Université Aix-Marseille

Nantes : Amnesty International, les Assises de la Mer, le CSC Loire-et-Seil, le CSC de Saint-Herblain, la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix-sur-Isac (Blain), Stereolux

Paris : les 8^e Rencontres annuelles des lanceurs d'alerte, les Amarres, le Campus de l'École polytechnique, Ground Control, le festival Mediapart, le festival

Objectif Aventure, les Fêtes de la Madelon de Fontenay-sous-Bois, la Fête de l'Huma, la fondation GoodPlanet, la Maison des volontaires, le Musée national de l'histoire de l'immigration, le Petit Bain, le Secours catholique, la Société de géographie, Solidays

Perpignan : l'association Estrella esportiva del rossello, Canopée, le cinéma Castillet à Perpignan, le cinéma de Elne, Cinémaginaire, la CMCAS, le collège St-Exupéry (projet Tandem solidaire), FFREEE (Fils et filles de Républicains espagnols et enfants de l'exode), la librairie Oxymore (association la Maison des mots), le lycée Bourquin d'Argelès-sur-Mer

Rennes : Espace Ouest-France Rennes, le festival Chant de marin à Paimpol, le festival Paimpol In Rock, le festival Quartiers d'été, France bénévolat Ille-et-Vilaine, Pré en bulles à Bédée, le Théâtre national de Bretagne

Saint-Étienne : l'Amicale Tardy, l'Arbre vagabond au Chambon-sur-Lignon, la Comète

Saint-Nazaire : Amnesty International, Cinéville, le festival Les Escalles

Strasbourg : le festival Mediapart, Les Petites Cantines, Stamtish

Toulouse : l'association Fasetz la lenga en cabardes, l'association Méditerranée O' Confluences, Bleu citron, le Café du bout du monde, le Castel route des Crêtes, le Foyer d'éducation populaire d'Alzonne, la librairie la Confiserie, le festival Résistance à Foix, l'Obvie Festival

PERSONNALITÉS ENGAGÉES

Cette année encore, des personnalités membres de notre comité de soutien ont, en plus de participer à certains de nos événements, utilisé leur notoriété comme caisse de résonance pour diffuser nos messages et contribuer significativement à la sensibilisation du grand public et à la collecte de dons.

En 2023, le monde du reggae français réitère son engagement, avec **Dub Inc** qui reverse les droits de sa chanson *À travers les vagues* mais aussi avec le groupe **Danakil** dont les bénéfices de trois concerts à Marseille, Carmaux et Bordeaux ont permis de collecter plus de 20 000 € cette année.

De nouveaux soutiens ont manifesté leur souhait de rejoindre notre mouvement citoyen, comme la comédienne **Camille Cottin**, donatrice, qui a enregistré une vidéo de soutien très largement relayée, ou encore l'auteur de BD **Hippolyte** et le chanteur **Dan Ar Braz**.

Parmi les artistes qui accueillent les bénévoles de **SOS MEDITERRANEE** encore cette année à leurs spectacles pour sensibiliser leur public, citons **Alain Damasio**, **Guillaume Meurice**, **Mouss et Hakim**, **Les Ogres de Barback**, **Tiken Jah Fakoly**, **Zoufris Maracas**...

MEMBRES DU COMITÉ DE SOUTIEN ACTIFS EN 2023

EN 2023, LE COMITÉ DE SOUTIEN RASSEMBLAIT PLUS DE 200 PERSONNALITÉS ISSUES DE DIVERS SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE. (RETROUVEZ LA LISTE SUR LE SITE : [HTTPS://SOSMEDITERRANEE.FR/LE-COMITE-DE-SOUTIEN/](https://sosmediterranee.fr/le-comite-de-soutien/)).

MARITIME

Isabelle Autissier
Alexia Barrier
Thomas Coville
Kito De Pavant
François Gabart
Roland Jourdain
Arthur Le Vaillant
Frédéric Moncany de
Saint-Aignan
François Sarano

CINÉMA / THÉÂTRE

Ariane Ascaride
Charles Berling
Juliette Binoche
Jacques Bonnaffé
Camille Cottin
Jacques Gamblin
Guillaume Gouix
Robert Guédiguian
François Morel
Anna Mouglalis
Emmanuel Noblet
Jean-Michel Ribes
Jacques Weber

LITTÉRATURE / ÉDITION

Muriel Barbery
Michel Bussi
Alain Damasio
Marie Darrieussecq
Maylis De Kerangal
Erri de Luca
Jean-Baptiste Del Amo
Ananda Devi
Eric Fottorino
Laurent Gaudé
Hippolyte
Jean-Marie Laclavetine
Marc Lévy
Marie NDiaye
Daniel Pennac

MUSIQUE

Abd Al Malik
A Filetta
Jeanne Added
Blick Bassy
Chinese Man
Danakil
Dan Ar Braz
Dub Inc.

Gaël Faye
Feu! Chatterton
Faada Freddy
Bernard Foccroulle
Paolo Fresu
Les Hurlements d'Éléo
Tiken Jah Fakoly
Camélia Jordana
Raphaëlle Lanadère
Emily Loizeau
Awa Ly
Massilia Sound System
Mouss & Hakim
Les Ogres de Barback
Olivia Ruiz
Ballaké Sissoko
Zamdane
Ziak
Zoufris Maracas

MÉDIAS

Laure Adler
Yann Barthès
Guillaume Meurice
Nagui
Charline Vanhoenacker

ARTS PLASTIQUES /

MODE

agnès b.
Pénélope Bagieu
Brusk
Hervé Di Rosa
Éric Fleury
Saype

RECHERCHE /

UNIVERSITÉ

Bertrand Badie
Patrick Boucheron
Claude Calame
Catherine Wihtol
de Wenden

PUBLICATION : DES FEMMES À LA MER

En mars 2023, **SOS MEDITERRANEE** a publié le dossier thématique **Des femmes à la mer – Récits et parcours de femmes secourues par l'Aquarius et l'Ocean Viking** dans le cadre d'une campagne de sensibilisation visant à rendre hommage au courage des migrantes de la Méditerranée. Destiné à redonner la parole à ces femmes trop souvent invisibilisées qui représentent quelque 15% des personnes secourues par **SOS MEDITERRANEE**, le dossier apporte des éléments de compréhension sur les risques qu'elles encourent durant leur migration et la prise en charge dont elles font l'objet à bord de notre navire. Également disponible sur internet en français, en anglais, en allemand et en italien, il comprend une dizaine de témoignages de femmes recueillis à bord, illustrés des dessins de l'artiste Laec.



MÉDIATISER L'URGENCE HUMANITAIRE EN MER

La couverture médiatique est un élément essentiel de la mission de témoignage portée par **SOS MEDITERRANEE**. À travers les médias écrits, audiovisuels et numériques, nous entendons faciliter l'information sur la situation tragique en Méditerranée, faire entendre les témoignages des personnes secourues sur l'*Ocean Viking* et diffuser nos messages de plaidoyer.

En 2023, nous avons enregistré **13 183 retombées** (une retombée correspond à une mention de **SOS MEDITERRANEE** dans un article, un reportage ou une interview). **150 interviews** ont été menées par les porte-paroles de l'ONG avec une large diversité de thématiques abordées.

Comme chaque année, plusieurs journalistes et documentaristes français.es et d'autres nationalités ont eu l'opportunité d'embarquer à bord de l'*Ocean Viking* afin de documenter de façon indépendante les missions menées par l'association.

RÉSEAUX SOCIAUX : VITRINES DE NOS ACTIONS

Les réseaux sont un vecteur puissant pour informer en temps réel de nos actualités, témoigner de la crise humanitaire en Méditerranée et porter les voix de celles et de ceux que nous secourons. Sans oublier de donner la parole aux équipes à bord, à terre et aux personnes qui nous soutiennent.

Followers

Progression sur les réseaux sociaux entre 2022 et 2023 (au 31 décembre)



PLATEFORME DES COLLECTIVITÉS SOLIDAIRES

Réunies au sein de la «Plateforme des collectivités solidaires», 104 collectivités territoriales françaises ont apporté leur soutien moral et financier à **SOS MEDITERRANEE** en 2023. Leur contribution a dépassé 1,2 M €, soit 9% des ressources de l'association. L'engagement des collectivités territoriales s'est souvent prolongé sur leurs territoires respectifs avec l'accueil de nombreux événements, en lien avec les antennes bénévoles de **SOS MEDITERRANEE**, pour sensibiliser les citoyen.ne.s à la crise humanitaire en Méditerranée et aux missions de l'association. Les maires et président.e.s de ces collectivités solidaires ont par ailleurs fait résonner notre plaidoyer à travers des initiatives menées à l'échelon local ou national, telles que la publication d'une tribune dans le journal *Le Monde* exhortant les États membres de l'Union européenne à respecter les règles applicables au sauvetage en mer et à mettre fin aux sanctions contre les navires humanitaires.

| COLLECTIVITÉ | PARTICIPATION EN 2023 | COLLECTIVITÉ | PARTICIPATION EN 2023 |
|-------------------------------|-----------------------|---|-----------------------|
| Commune d'Alba-la-Romaine | 1 000 € | Ville de Gennevilliers | 15 000 € |
| Commune d'Alvignac | 200 € | Département de la Gironde | 50 000 € |
| Commune d'Arbas | 150 € | Ville de Grabels | 750 € |
| Commune d'Argelès-sur-Mer | 2 000 € | Établissement public territorial du Grand-Orly Seine Bièvre | 5 000 € |
| Commune d'Aspet | 250 € | Ville de Grenoble | 8 000 € |
| Département de l'Aude | 20 000 € | Grenoble-Alpes-Métropole | 5 000 € |
| Ville de Bagneux | 1 500 € | Département de la Haute-Garonne | 100 000 € |
| Ville de Bègles | 1 000 € | Département de l'Hérault | 20 000 € |
| Commune de Bernières-sur-Mer | 100 € | Commune d'Hermanville-sur-Mer | 400 € |
| Ville de Bordeaux | 10 000 € | Département d'Ille-et-Vilaine | 50 000 € |
| Commune de Bouvron | 200 € | Ville d'Ivry-sur-Seine | 10 000 € |
| Ville de Brest | 10 000 € | Ville de La Courneuve | 5 000 € |
| Région Bretagne | 95 000 € | Commune de Lavérune | 300 € |
| Commune de Castex | 50 € | Ville du Grau-du-Roi | 1 000 € |
| Commune de Caylus | 500 € | Ville de Le Vigan | 500 € |
| Commune de Cendras | 500 € | Ville des Lilas | 500 € |
| Ville de Cenon | 1 500 € | Ville de Lille | 22 000 € |
| Région Centre-Val de Loire | 30 000 € | Commune de Lion-sur-Mer | 100 € |
| Commune de Céret | 1 000 € | Département de Loire-Atlantique | 200 000 € |
| Commune de Chamborigaud | 500 € | Département de la Lozère | 5 000 € |
| Commune de Conat-Betllans | 300 € | Commune de Luc-sur-Aude | 1 100 € |
| Département des Côtes d'Armor | 10 000 € | Ville de L'Union | 500 € |
| Ville de Clermont-Ferrand | 5 000 € | Ville de Lyon | 12 000 € |
| Commune de Conquereuil | 300 € | Ville de Malakoff | 2 000 € |
| Ville de Couëron | 600 € | Commune de Mandagout | 500 € |
| Commune d'Elné | 1 000 € | Ville de Marseille | 100 000 € |
| Ville de Floirac | 2 500 € | | |

| COLLECTIVITÉ | PARTICIPATION EN 2023 | COLLECTIVITÉ | PARTICIPATION EN 2023 |
|--|-----------------------|---------------------------------------|-----------------------|
| Ville de Martigues | 14 000 € | Ville de Rezé | 1 300 € |
| Ville de Melle | 1 000 € | Ville de Rouen | 5 000 € |
| Département de Meurthe-et-Moselle | 10 000 € | Commune de Rousson | 500 € |
| Ville de Millau | 500 € | Ville de Saint-Aubin-sur-Mer | 150 € |
| Ville de Montataire | 15 000 € | Ville de Saint-Avé | 80 € |
| Ville de Montpellier | 15 000 € | Ville de Saint-Denis | 3 000 € |
| Montpellier Méditerranée Métropole | 15 000 € | Commune de Saint-Germain-au-Mont d'Or | 300 € |
| Ville de Montreuil | 3 000 € | Ville de Saint-Herblain | 6 000 € |
| Ville de Mont-Saint-Martin | 1 000 € | Commune de Saint-Julien-les-Rosiers | 500 € |
| Ville de Murviel-lès-Montpellier | 300 € | Commune de Saint-Malo-de-Guersac | 200 € |
| Ville de Nancy | 5 000 € | Commune de Saint-Martin-de-Valgagues | 500 € |
| Ville de Nantes | 30 000 € | Ville de Saint-Nazaire | 10 000 € |
| Ville d'Orvault | 1 000 € | Commune de Sainte-Luce-sur-Loire | 500 € |
| Région Occitanie | 100 000 € | Ville de Schiltigheim | 1 000 € |
| Commune d'Oupia | 200 € | Commune de Séné | 270 € |
| Ville de Paris | 100 000 € | Département de Seine-Saint-Denis | 10 000 € |
| Communauté de communes du Pays Viganais | 500 € | Ville de Stains | 1 000 € |
| Ville de Pézenas | 100 € | Ville de Strasbourg | 10 000 € |
| Ville de Poitiers | 1 500 € | Département du Tarn-et-Garonne | 2 000 € |
| Ville de Pontchâteau | 1 000 € | Ville de Tours | 8 000 € |
| Ville de Portet-sur-Garonne | 1 000 € | Ville de Trappes | 1 000 € |
| Ville de Prades-le-Lez | 800 € | Commune de Vendres | 1 000 € |
| Département des Pyrénées-Orientales | 25 000 € | Ville de Villejuif | 2 500 € |
| Ville de Quimperlé | 500 € | Ville de Villerupt | 1 000 € |
| Ville de Rennes | 14 000 € | Commune de Villeneuve-lès-Maguelone | 1 000 € |
| | | Ville de Villeurbanne | 10 000 € |



Yannick Taranco /
SOS MEDITERRANEE



RAPPORT FINANCIER 2023



Voir la vidéo :

<https://sosmediterranee.fr/on-nous-soutient/camille-cottin-visite-ov/>

Une journée en mer, c'est 24 000 €... Une journée!

CAMILLE COTTIN, comédienne, membre du comité de soutien de **SOS MEDITERRANEE**

*Je soutiens **SOS MEDITERRANEE** parce que j'ai une admiration infinie pour les gens qui s'engagent sur ce bateau pour sauver des vies. C'est important que nous [les personnalités publiques] puissions communiquer sur ce qui se passe, puisque **SOS MEDITERRANEE** dépend à 90 % de fonds privés. ”*



Yannick Taranco /
SOS MEDITERRANEE



Jérémy Lusseau /
SOS MEDITERRANEE

FAITS SAILLANTS EN 2023

note : M € - millions d'euros / K € - milliers d'euros

- **14,1 M € de ressources et 12,2 M € de dépenses**
- **35 300 donatrices et donateurs, dont 12 000 font un don régulier mensuel**
- **91 % de fonds privés, 9 % de subventions et autres concours publics**
- **82 % des dépenses consacrées à la mission sociale de l'association**



APRÈS LES SÉRIEUSES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES RENCONTRÉES EN 2022, L'ASSOCIATION A CONNU UNE AUGMENTATION DES RESSOURCES DE 24 % EN 2023 GRÂCE À LA REPRISE DES DONS ET DES SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES. À CELA SE SONT AJOUTÉS LES PRODUITS DU CONCERT SOLIDAIRE ORGANISÉ À L'INITIATIVE DE LA FÉDÉRATION DES MUTUELLES DE FRANCE ET DES MUTUELLES QUI LA COMPOSENT.

Parallèlement, les dépenses de **SOS MEDITERRANEE** France sur le plan opérationnel ont connu une légère diminution en 2023 en raison notamment de la baisse du prix du fioul par rapport à 2022 (année durant laquelle il avait triplé) et de l'impact des entraves des autorités italiennes envers les ONG de sauvetage avec trois immobilisations à quai de l'*Ocean Viking*.

L'augmentation des dons et des subventions, combinée à la réduction des dépenses, nous permettent de dégager un excédent de 1,9 M € sur l'année 2023.

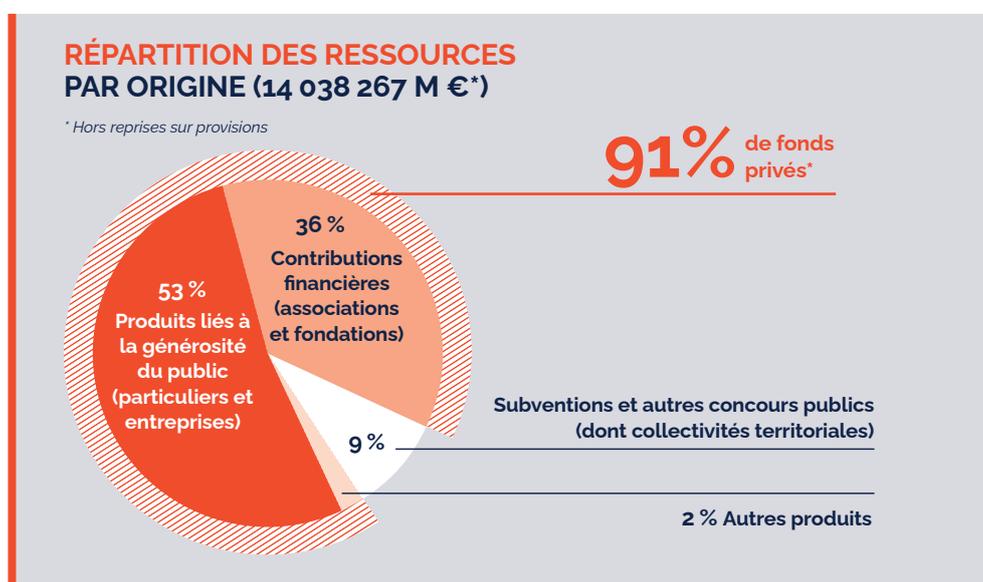


Ce résultat nous permet de constituer une réserve de 1,5 M € pour «adaptation des opérations» destinée à couvrir les risques qui sont importants dans le contexte d'intervention actuel. Par ailleurs ce résultat, après un déficit de 442 K € en 2022, nous conforte dans notre capacité à mener à bien notre mission et nous permet d'envisager des développements futurs.

RESSOURCES : 91 % DE FONDS PRIVÉS

(Hors reprise de provisions – issues du Compte de résultat par origine et destination – CROD)

Les ressources collectées par **SOS MEDITERRANEE** France ont atteint 14,04 M € en 2023, dont 7,43 M € issus de la générosité publique (dons individuels et mécénat), 5,04 M € des associations et fondations dont 813 K € des associations et fondations en France, le reste émanant du réseau européen, ainsi que 1,26 M € des partenaires publics (collectivités territoriales) et 310 K € d'autres produits.



CROISSANCE DES DONNS INDIVIDUELS

En 2023, les dons individuels (dons de particuliers) ont totalisé 6,94 M € soit une croissance de 17 % par rapport à 2022. Cette hausse est liée à une augmentation des dons réguliers, une augmentation du nombre de grands donateurs et en général à l'engagement et au soutien fidèle de nos donatrices et donateurs.

AUTRES FONDS PRIVÉS : ENTREPRISES, FONDATIONS ET ASSOCIATIONS

En 2023, **SOS MEDITERRANEE** a bénéficié du soutien de 270 entreprises de toutes tailles, de 16 fondations ou fonds de dotation et de quelque 150 associations.

Les dons liés au mécénat ont augmenté de 9 % par rapport à 2022. Au-delà de leur contribution financière, les entreprises se sont également mobilisées en participant aux actions de sensibilisation, par des contributions volontaires en nature, ou la mise à disposition d'espaces dans les médias.

Les contributions des associations partenaires et fondations représentent 36 % de nos ressources. **SOS MEDITERRANEE** France pilotant les opérations de sauvetage pour tout le réseau européen, elle reçoit donc des contributions des deux autres associations du réseau européen (**SOS MEDITERRANEE** Suisse et Italie) et de sa filiale allemande «gGmbH» pour le financement des missions en mer. Par ailleurs, l'association suisse reçoit une subvention de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) qu'elle transfère vers la France afin de contribuer au financement des opérations de l'*Ocean Viking*.

ASSOCIATIONS ET ONG PARTENAIRES

Action Contre la Faim
CCFD – Terre Solidaire
Communautés Emmaüs
Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-
Rouge (FICR)
Fondation Amnesty International France
Médecins du Monde
Secours Catholique

ENTREPRISES ET FONDATIONS PARTENAIRES

Air Productions
Banksy Modeste Collection
bioMérieux
Chemins singuliers
Delta Trailers
Diversité SARL
Éditions Gallimard

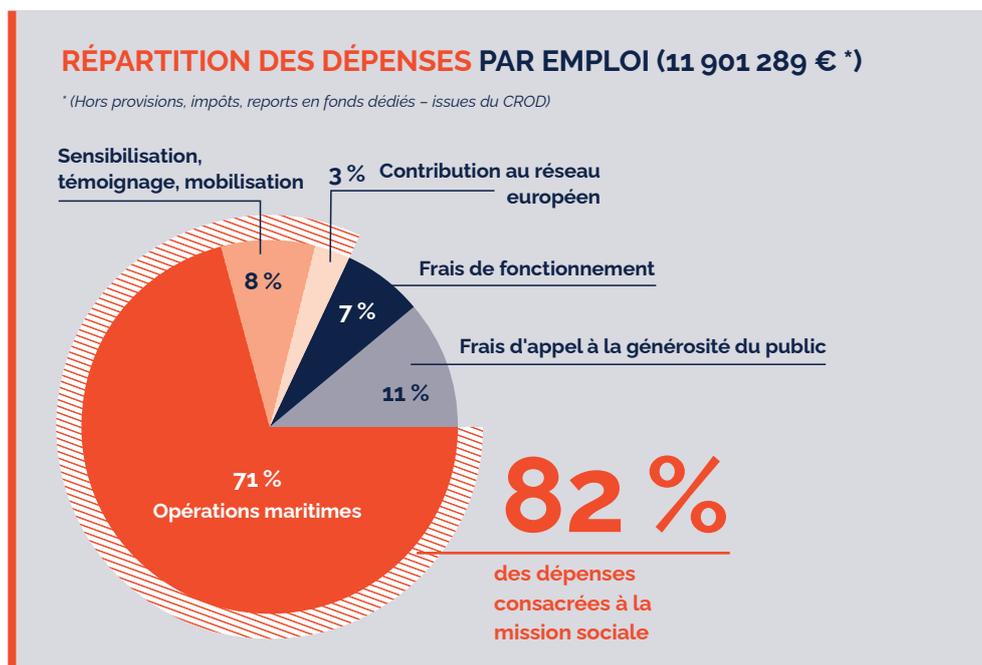
Ellipse
F.I.C.U.S / Léa Nature
Fédération des Mutuelles de France et
les mutuelles qui la composent
Fondation de France
Fondation de l'Avenir
Fondation Denibam
Fondation Insolite Bâtitteur Philippe
Romero
Fondation RAJA - Danièle Marcovici
Fondation Un Monde par Tous
Fondation Yo et Anne-Marie Hamoud
Fonds de dotation ABC
Fonds de dotation agnès b.
Fonds de dotation Nouvelle Chance
Gestotel
Goldman Sachs Gives
Les Tréteaux de Lagnes
Lucky Thunder
Mutami
Oak Foundation
Ordre des avocats des Hauts de Seine
USA For Africa

SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Les subventions représentent 1214 M €, portant la proportion du financement public à 9 % de nos ressources grâce à la mobilisation des collectivités territoriales membres de la Plateforme des collectivités solidaires avec **SOS MEDITERRANEE**. (Voir la liste des 104 collectivités adhérentes p. 45-46)

DÉPENSES

Les frais liés à la mission sociale de **SOS MEDITERRANEE** France s'élèvent à 9,7 M € sur l'exercice 2023, soit 82 % du total des 11,9 M € de dépenses.



CES DÉPENSES LIÉES À LA MISSION SOCIALE INCLUENT :

- > la gestion des opérations de recherche et de sauvetage menées par l'*Ocean Viking*;
- > les dépenses liées à la gestion en direct de ces activités;
- > les actions de sensibilisation, de témoignage et de plaidoyer menées en France sur la situation en Méditerranée;
- > la contribution au réseau européen et le soutien à l'association Pilotes volontaires pour son activité de recherche aérienne.

Les frais de recherche de fonds de l'association représentent 11 % des dépenses (dont 1,3 % liées à l'organisation du concert solidaire). Par ailleurs, 7 % des dépenses sont consacrées aux frais de fonctionnement.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le total du bilan s'élève à 9,17 M € pour l'année 2023.

Nous constatons une variation en hausse de l'actif de 1,84 M € liée notamment à une augmentation des immobilisations de 193 K € dont l'achat de 4 radeaux de sauvetage pour 87 K €, à l'augmentation des créances de 309 K €, mais également à une augmentation de nos disponibilités de 1,3 M € qui reviennent au niveau de 2021.

Concernant le passif, on constate une augmentation des fonds propres liée à l'excédent de 2023. Les réserves ont diminué compte-tenu de l'affectation du déficit 2022 validé par l'AG 2023. La provision en cas de démobilitation du navire a été ajustée à

300 K €. Les dettes sont en baisse de 299 K € notamment en raison du remboursement de l'emprunt pour l'achat de notre siège social à Marseille.

| | BILAN ACTIF | | | BILAN PASSIF | |
|---|--------------|--------------|----------------------------|--------------|--------------|
| | 2023 | 2022 | | 2023 | 2022 |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES | 1595 | 1658 | RÉSERVES | 4896 | 5238 |
| IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | 170 | 157 | SUBVENTIONS INVESTISSEMENT | 98 | 107 |
| | | | REPORT À NOUVEAU | | 100 |
| AVANCES ET ACOMPTES | - | 0 | RÉSULTAT DE L'EXERCICE | 1902 | -442 |
| CRÉANCES | 1764 | 1477 | PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS | 912 | 663 |
| DISPONIBILITÉS | 5323 | 4026 | DETTES | 1367 | 1666 |
| CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE | 323 | 14 | | | |
| TOTAL ACTIF (en K €*) | 9 176 | 7 332 | TOTAL PASSIF | 9 176 | 7 332 |

À QUOI SERVENT LES DISPONIBILITÉS ?

Nous avons, au 31 décembre 2023, des disponibilités à hauteur de 5,3 M €, soit le niveau de 2021. Cela représente pour l'association l'assurance de faire face à des dépenses élevées, notamment en ce qui concerne l'affrètement du navire. C'est aussi un moyen de se prémunir contre les risques et entraves éventuelles inhérentes à nos activités en mer qui pourraient avoir des conséquences financières.



Tess Barthes /
SOS MEDITERRANEE



| COMPTES DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (CROD) | | | | |
|--|-------------------|---------------------------|-------------------|---------------------------|
| A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION | EXERCICE 2023 | | EXERCICE 2022 | |
| | TOTAL | Dont générosité du public | TOTAL | Dont générosité du public |
| PRODUITS PAR ORIGINE | | | | |
| 1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC | 7 338 920 | 7 338 920 | 6 393 430 | 6 393 430 |
| 1.1 Cotisations sans contrepartie | 2 250 | 2 250 | 2 100 | 2 100 |
| 1.2 Dons, legs et mécénat | | | | |
| - Dons manuels | 6 843 898 | 6 843 898 | 5 926 396 | 5 926 396 |
| - Legs, donations et assurances-vie | 0 | 0 | | 0 |
| - Mécénat | 394 345 | 394 345 | 446 307 | 446 307 |
| 1.3 Autres produits liés à la générosité du public | 98 427 | 98 427 | 18 627 | 18 627 |
| 2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC | 5 440 652 | | 3 735 179 | |
| 2.1 Cotisations avec contrepartie | | | | |
| 2.2 Parrainage des entreprises | 91 255 | | | |
| 2.3 Contributions financières sans contrepartie | 5 039 706 | | 3 612 102 | |
| 2.4 Autres produits non liés à la générosité du public | 309 691 | | 123 078 | |
| 3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS | 1 258 694 | | 941 363 | |
| 4 - REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS | 66 004 | | 330 027 | |
| 5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS | 0 | 0 | 10 000 | 10 000 |
| TOTAL | 14 104 271 | 7 338 920 | 11 409 998 | 6 403 430 |
| CHARGES PAR DESTINATION | | | | |
| 1 - MISSIONS SOCIALES | 9 741 392 | 4 238 482 | 9 557 555 | 5 624 185 |
| 1.1 Réalisées en France | | | | |
| - Actions réalisées par l'organisme | 921 844 | 401 094 | 838 750 | 493 566 |
| - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 1.2 Réalisées à l'étranger | | | | |
| - Actions réalisées par l'organisme | 8 400 633 | 3 655 118 | 8 633 768 | 5 080 579 |
| - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger | 418 915 | 182 270 | 85 037 | 50 040 |
| 2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS | 1 295 913 | 749 132 | 1 092 827 | 797 727 |
| 2.1 Frais d'appel à la générosité du public | 749 132 | 749 132 | 797 727 | 797 727 |
| 2.2 Frais de recherche d'autres ressources | 546 781 | | 295 101 | |
| 3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT | 863 985 | 375 920 | 922 967 | 543 124 |
| 4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS | 177 595 | | 276 280 | |
| 5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES | 23 000 | 23 000 | 1 974 | |
| 6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE | 100 000 | 100 000 | 0 | 0 |
| TOTAL | 12 201 884 | 5 486 535 | 11 851 605 | 6 965 036 |
| EXCÉDENT OU DÉFICIT | 1 902 386 | 1 852 385 | -441 606 | -561 606 |
| B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | | | | |
| | EXERCICE 2023 | | EXERCICE 2022 | |
| | TOTAL | Dont générosité du public | TOTAL | Dont générosité du public |
| PRODUITS PAR ORIGINE | | | | |
| 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC | 2 694 463 | 2 694 463 | 1 895 853 | 1 895 853 |
| Bénévolat | 366 630 | 366 630 | 430 301 | 430 301 |
| Prestations en nature | 66 620 | 66 620 | 75 104 | 75 104 |
| Dons en nature | 2 261 213 | 2 261 213 | 1 390 448 | 1 390 448 |
| 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC | | | | |
| 3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE | | | | |
| Prestations en nature | | | | |
| Dons en nature | | | | |
| TOTAL | 2 694 463 | 2 694 463 | 1 895 853 | 1 895 853 |
| CHARGES PAR DESTINATION | | | | |
| 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES | 366 630 | 366 630 | 430 301 | 430 301 |
| Réalisées en France | 366 630 | 366 630 | 430 301 | 430 301 |
| Réalisées à l'étranger | | | | |
| 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS | 2 263 208 | 2 263 208 | 1 390 348 | 1 390 348 |
| 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT | 64 625 | 64 625 | 75 204 | 75 204 |
| TOTAL | 2 694 463 | 2 694 463 | 1 895 853 | 1 895 853 |



PERSPECTIVES 2024

ENTRAVES AU SAUVETAGE : LE DROIT DE LA MER POUR SEULE BOUSSOLE

Le premier semestre 2024 a été marqué, pour SOS MEDITERRANEE comme pour les autres ONG humanitaires opérant en Méditerranée, par une recrudescence du harcèlement judiciaire en Italie : sept navires ont subi des détentions administratives sur les cinq premiers mois de l'année.

Ainsi, l'*Ocean Viking* a subi deux détentions administratives de 20 jours, en janvier puis en février, sur la base du « décret-loi Piantedosi ». **Ces détentions sont injustifiables d'un point de vue moral et infondées au regard du droit maritime international.** L'association a donc engagé des **recours par voie judiciaire** et notamment un référé en février qui a permis de suspendre la deuxième détention. Malheureusement, **le temps judiciaire est extrêmement long** et les audiences sur le fond, dont le calendrier s'échelonne sur plusieurs mois, n'ont pas encore permis d'aboutir à des décisions de justice qui puissent établir une jurisprudence sur le sujet. Parallèlement, les navires continuent à devoir débarquer les personnes naufragées dans des ports très éloignés désignés par les autorités italiennes, provoquant une hausse des coûts opérationnels et surtout l'éloignement des navires de sauvetage de la zone d'opération. La conséquence directe, et dramatique, de ces entraves au sauvetage est la **très forte mortalité en mer**, avec déjà plus de 900¹⁷ victimes en Méditerranée depuis le début de l'année.

Sur le plan européen, les acteurs civils du sauvetage ne constatent malheureusement aucun progrès en la matière : le **pacte sur la migration et l'asile** n'apporte pas le moindre élément pour prendre en charge ou faciliter le sauvetage en Méditerranée.

¹⁷OIM, juin 2024



Lucille Guenier /
SOS MEDITERRANEE

Enfin, malgré son inefficacité démontrée par les faits au cours des dernières années et les violations du droit international qu'elle implique, **la politique d'externalisation** des questions migratoires par l'Union européenne semble le seul cap politique envisagé. De nouveaux accords ont été signés avec la **Libye et la Tunisie, faisant fi du droit maritime et du droit humanitaire international**. D'autres se profilent avec l'Égypte, le Maroc, la Mauritanie... Nouvelle étape dans cette direction, l'Italie s'apprête à délocaliser en **Albanie** le débarquement des personnes secourues par les navires italiens en Méditerranée centrale.

En toute circonstance, nous garderons le droit international maritime et humanitaire comme seule boussole.

POUR SUIVRE NOTRE MISSION EN MER ET DÉMULTIPLIER NOTRE IMPACT

La première priorité de l'association en 2024 reste de parvenir à maintenir sa présence en mer, dans un contexte d'intervention qui menace en permanence l'existence même de ses opérations. Et, forts des compétences acquises par ses équipes au cours de ces huit dernières années, SOS MEDITERRANEE s'attèlera à **démultiplier son impact** : en 2024 elle développera son analyse des besoins humanitaires sur **d'autres routes maritimes** à travers le monde pour envisager de nouvelles opérations ou la **formation** d'autres acteurs aux techniques de sauvetage de masse.

En parallèle, **elle poursuivra ses actions de plaidoyer en faveur du respect du droit maritime et du droit humanitaire international** sur lesquels se fonde son indispensable action de sauvetage.



 Claire Juchat /
SOS MEDITERRANEE

Merci aux milliers de personnes de la société civile
qui rendent possible
l'action de **SOS MEDITERRANEE !**

SOS
MEDITERRANEE

#TogetherForRescue

www.sosmediterranee.fr

contact@sosmediterranee.org



CS 20585 - 13294 Marseille Cedex 06